

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIT PRÉSENT : M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, commissaire responsable

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU
DANS LES MRC DES BASQUES ET DE RIMOUSKI-NEIGETTE
PAR PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU S.E.C.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 29 octobre 2015 à 19 h
Centre municipal
41, rue de l'Église
Saint-Mathieu-de-Rioux

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2015	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
Mme DENISE SÉNÉCHAL.....	1
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE.....	5
M. Gilbert Pigeon	
M. RENÉ BÉRUBÉ	11
TABLE DES PRÉFETS DU BAS-SAINT-LAURENT.....	25
Mme Chantale Lavoie	
M. Luc Lavoie	
Mme DIANE ROBERGE	37
M. DENIS RIOU	45
REPRISE DE LA SÉANCE	
SOCIÉTÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DE RIMOUSKI	53
M. Daniel Gagnon	
M. Martin Beaulieu	
LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE RIMOUSKI	62
M. Jacques Dionne	
M. GASTON DESCHÊNES	67
M. JEAN-JACQUES VIEN.....	73
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MÉDARD	82
M. Louis-Philippe Sirois	
DROIT DE RECTIFICATION	85
M. Bertin Denis	
MOT DE LA FIN	89

**SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2015
SÉANCE DE LA SOIRÉE
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
DENISE SÉNÉCHAL**

5

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Alors si vous voulez bien reprendre vos places, nous allons reprendre l'audience.

10

Alors voilà, nous amorçons la dernière partie, la dernière séance de notre audience publique sur le projet éolien Nicolas-Riou.

Donc j'appellerais, sans plus tarder, madame Denise Sénéchal à venir présenter son mémoire. Alors à vous la parole.

15

PAR Mme DENISE SÉNÉCHAL :

20

Bonsoir tout le monde, bonsoir monsieur le Commissaire. Moi, ce sera pas très long. C'est sûr que mon mémoire portait en cinq (5) points, je veux juste vous énumérer les points, parce que ça va être redondant, il y a des choses qui ont déjà été discutées.

Donc mon premier point, c'est information du promoteur.

25

Mon deuxième point, c'est oui aux éoliennes, mais pas dans ma cour.

Puis après ça, mon troisième, c'est une revanche contre le Club Appalaches.

Le quatrième point, ça avait rapport à l'argent.

30

Puis mon cinquième point, c'est une citation de Nelson Mandela «Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends».

C'est tout. Avez-vous des questions sur mon mémoire?

35

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

C'est tout!

40 **PAR Mme DENISE SÉNÉCHAL :**

C'est pas long! Je l'ai dit que ce serait pas long.

45 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Alors là, vous m'avez eu!

PAR Mme DENISE SÉNÉCHAL :

50 Je crois que vous l'avez lu. Les personnes intéressées, avec les points, pourront aller le lire.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

55 La première chose qui me frappe, c'est que vous dites pas dans ma cour. D'habitude, quand on dit aux gens, vous êtes atteint du syndrome du «pas dans ma cour», c'est une façon de les heurter. Vous, vous dites non, je sais très clairement, c'est que je veux pas ça dans ma cour.

60 Comment vous vous sentez par rapport aux besoins qu'ont exprimés beaucoup de gens quant à la nécessité, on a entendu beaucoup de représentants de chambres de commerce, des élus municipaux, même des citoyens qui sont venus dire, il y a une pétition de trois cent vingt-six (326) noms là-dessus qui disent oui, comment vous vous situez par rapport aux besoins qu'expriment ces gens-là?

PAR Mme DENISE SÉNÉCHAL :

65 Bien moi, c'est ça, c'est qu'au départ, même à la fin, c'est écrit «Moi, Denise Sénéchal, c'est non dans ma cour et dans ta cour». Mais là, j'ai changé d'idée, parce qu'il y a des gens qui en veulent dans leur cour. Je crois que Saint-Simon, ils en veulent dans leur cour, on peut leur en mettre.

70 Après ça, on a Sainte-Françoise, Saint-Médard, Saint-Jean-de-Dieu qui en veulent. Un beau triangle. On peut en mettre là, ils en veulent dans leur cour. Ils ont signé, trois cents (300) personnes qui en veulent.

75 Ça fait que moi, c'est comme ça que je vois ça. Je suis désolée, mais je change peut-être ma dernière phrase. Oui pour ceux qui en veulent dans leur cour.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

C'est pas nécessairement l'endroit où il y a le plus de vent!

80

PAR Mme DENISE SÉNÉCHAL :

Ah!

85

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Non?

PAR Mme DENISE SÉNÉCHAL :

90

Bien, c'est ça. Parce que je trouve ça triste, parce que Saint-Mathieu, c'est vraiment la seule municipalité dans les Basques qui est en croissance et on vient nous faire ça dans notre cour, je trouve ça vraiment triste. C'est mon opinion, c'est mon opinion à moi.

95

Et mon mémoire aussi a été basé vraiment sur du senti. J'ai pas fait d'étude scientifique, c'est vraiment des faits vécus, des choses que j'ai ressenties.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

100

Oui, je comprends ça. Vous parlez du Club Appalaches, vous dites, bon, j'en suis pas membre, mais pourquoi vous intitulez ça «Revanche»?

PAR Mme DENISE SÉNÉCHAL :

105

Bien, vengeance, j'aimais pas ça, ça fait que j'ai marqué revanche.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

110

C'est pas votre point de vue, vous dites que c'est l'attitude de certains que vous stigmatisez, là?

PAR Mme DENISE SÉNÉCHAL :

115

Bien, c'est ce que j'ai cru comprendre, là, parce que moi, je suis pas au courant de toutes les histoires de Cour, mais moi, c'est comme ce que j'ai entendu, ce que j'ai senti.

120 J'ai de la misère à comprendre pourquoi ça arrive comme ça, là, pourquoi les gens, même
aujourd'hui, après-midi, j'étais assise, puis il y avait des gens qui réagissaient aussitôt qu'on
parlait du Club Appalaches, ça réagissait. On sent que les gens voudraient vraiment que ça
n'existe plus, le Club Appalaches, puis moi, je suis pas contre, parce que je me dis qu'ils
protègent vraiment bien le TNO, comme la Société Provancher peut prendre soin de l'île aux
Basques. Ça fait que c'est pour ça que je suis pas vraiment contre le Club Appalaches.

125 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

D'accord. Donc vous les voyez comme des conservationnistes?

130 **PAR Mme DENISE SÉNÉCHAL :**

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

135 D'accord. Et puis vous doutez des quatre cents (400) emplois?

PAR Mme DENISE SÉNÉCHAL :

140 Oui, bien, oui, peut-être qu'il va y en avoir, quatre cents (400) emplois. Sauf que ces gens-
là, comme c'est arrivé en Gaspésie, c'est des gens de l'extérieur qui viennent.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Vous croyez pas que ça va être des gens de la place?

145 **PAR Mme DENISE SÉNÉCHAL :**

150 Bien en tout cas, moi, ce que j'ai entendu dans la Gaspésie, souvent c'est des gens de
l'extérieur. Moi, je suis native de Causapscal dans la Gaspésie, puis à Sainte-Marguerite, ce qu'ils
ont fait, c'est qu'ils ont tout rasé les arbres, ils ont mis des abris temporaires que les ouvriers, les
travailleurs couchaient là sur place, puis les ingénieurs louaient des chalets.

155 Ça fait que je me dis, c'est plein de gens qui vont venir, oui, faire des gros salaires dans
notre coin, mais pour aller le dépenser ailleurs, là. Pas d'argent qui va rester ici. Bien, c'est mon
opinion, encore une fois. C'est ce que j'ai entendu des gens de ma place, là.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

160 D'accord. Bon bien, il n'y a pas de points particuliers sur lesquels j'avais des questions, on n'en avait pas en réserve.

Alors écoutez, il nous reste à vous remercier pour avoir exprimé votre opinion, d'abord aussi succinctement. C'est vous qui avez le record de l'audience, je vous le concède tout de suite.

PAR Mme DENISE SÉNÉCHAL :

165 Ça fait plaisir. Je vous souhaite une bonne fin de soirée à tout le monde.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

170 Merci madame Sénéchal.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

175 J'appellerais monsieur Gilbert Pigeon, le maire de Saint-Eugène-de-Ladrière.

180 Bonsoir monsieur Pigeon.

PAR M. GILBERT PIGEON :

185 Bonsoir tout le monde.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Allez-vous essayer de battre madame Sénéchal dans la brièveté?

PAR M. GILBERT PIGEON :

190 C'est pas long, mais je vais essayer d'être court quand même, mais c'est pas long.

195 Moi, contrairement à madame Sénéchal, c'est sûr que j'en veux des éoliennes chez nous!

Il reste qu'en regard du projet de parc éolien, bien, je le présente moi-même, Gilbert Pigeon, maire de la municipalité de Saint-Eugène, mais je suis dûment mandaté par résolution unanime de mon conseil municipal qui est daté du 5 octobre 2015.

200 Je veux dire, mon conseil municipal est unanime à ce mémoire-là, et je tiens à le souligner.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «La municipalité...»)

205 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3^e paragraphe, dernière ligne, «...et dépanneur.»)**

Parce qu'on s'est battus l'hiver passé, les citoyens, on a mis tous des montants d'argent, chaque citoyen, pour repartir notre dépanneur et notre station-service. Et c'est des situations que vivent plusieurs petites municipalités dévitalisées.

210 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Nous avons...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 5^e paragraphe, dernière ligne, «... notre école...»)

215 On a perdu notre préscolaire cette année pour la première fois, et ça vient de diminuer le nombre d'élèves, puis notre école est en danger.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Tous les points...»)

220 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «... unanime...»)**

Parce qu'on avait fait des consultations, nous autres, lorsque les autres projets éoliens qu'on avait présenté à Hydro, il y avait eu des consultations publiques, et les gens, en partie, étaient unanimes à ce qu'il y ait un projet éolien sur notre territoire.

225 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «... ce projet...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... a toujours fait...»)

230 Parce qu'on a validé ailleurs ce qui s'est passé ailleurs, et les projets dont EDF a faits, ils ont toujours essayé de prioriser les entreprises du milieu, de la région, pour qu'il y ait des retombées le plus possible.

C'est pour ça que nous autres, notre municipalité appuie fortement ce projet-là, même s'il y a juste six (6) éoliennes sur notre territoire; ça va causer un achalandage dans le milieu, et on est

235 bien amis avec les autres municipalités dévitalisées qui nous entourent. Ça fait qu'eux autres aussi, je pense qu'elles vont avoir des retombées là-dessus.

Puis si vous avez des questions, vous pouvez y aller.

240 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Oui. Bien, quand vous dites qu'il y aura des retombées que vous espérez, une de celles-là dont vous n'avez pas parlé, c'est qu'il va peut-être y avoir le développement, est-ce que je me trompe si je dis qu'il va peut-être y avoir un développement de l'expertise locale dans ce genre de projet là?

245

PAR M. GILBERT PIGEON :

Oui, parce que c'est demandé. Je pense qu'ordinairement, les compagnies éoliennes vont – bien nous autres, c'est la SOPER, notre organisme de développement économique de la MRC Rimouski-Neigette, c'en est une autre dans les Basques, pour nous autres, je sais très bien qu'ils vont contacter cet organisme-là pour savoir c'est quelle entreprise qui existe dans le secteur, dans notre secteur qui est plus proche du parc éolien.

250

Puis on sait très bien qu'à l'heure actuelle, on a des organismes dans notre municipalité, nous autres, on a les Ponts de l'Estuaire qui sont situés sur notre territoire, on a Pierre-Paul Cimon, entreprise Pierre-Paul Cimon qui fait de l'excavation, des pelles mécaniques, des bulldozers, ces choses-là.

255

Puis on sait très bien que ces entreprises-là font déjà travailler quelques personnes à Saint-Eugène et les alentours, et s'ils ont des sous-contrats, même s'ils n'ont pas le contrat global, il va y avoir sûrement des sous-contrats qui vont permettre à ces entreprises-là de continuer à faire vivre des familles qui travaillent pour ces deux (2) entreprises-là que je parle, de ma municipalité.

260

Il y a d'autres entreprises dans les autres municipalités. Moi, je parle de ma municipalité.

265

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Quand vous dites que vous avez investi trente mille (30 000 \$) pour une étude préliminaire, c'est sur un budget municipal de combien sur une base annuelle?

270

PAR M. GILBERT PIGEON :

Ces années-là, on avait un budget municipal à peu près de six cent mille (600 000 \$).

275 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Six cent mille (600 000 \$)?

280 **PAR M. GILBERT PIGEON :**

Oui. On est rendu avec un budget municipal d'un million (1 M\$), là, mais ça a changé. Dans ces années-là, parce que c'est dans les années 2003-2004-2005, ces années-là. On avait investi trente mille dollars (30 000 \$), puis c'était les citoyens qui étaient dans la salle municipale, la fois qu'on avait adopté cette résolution-là, étaient heureux qu'on le fasse pour essayer d'attirer des entreprises, parce qu'il faut faire une étude préliminaire au début pour prouver qu'il peut y avoir un vent favorable dans un tel secteur.

285 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

290 Aviez-vous fait un règlement d'emprunt particulier pour ça? Comment vous avez pu financer ça?

PAR M. GILBERT PIGEON :

295 Non, on l'avait financé à même un petit surplus accumulé qu'on avait prévu pendant deux (2) ans pour être capables de faire une étude de vents. Ça veut dire qu'on avait mis dix mille (10 000 \$) par année qu'on avait prévus.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

300 Et quel genre de projet que c'était, ça avait combien de mégawatts, ce que vous proposiez?

PAR M. GILBERT PIGEON :

305 Cent mégawatts (100 MW).

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

310 Un projet de cent mégawatts (100 MW).

PAR M. GILBERT PIGEON :

Oui.

315 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Puis vous aviez des partenaires privés ou vous y alliez tout seuls?

320 **PAR M. GILBERT PIGEON :**

Dans le premier projet, c'était une compagnie espagnole qui s'appelait Guascor dans le temps, qui avait voulu investir dans un parc éolien dans les quatre-cinq (4-5) municipalités qui nous entourent, avec nous autres. Puis là, étant donné qu'on avait déjà une étude, bien, préliminaire, bien, ça les avait attirés.

325 Ça fait qu'ils avaient décidé de mettre au moins une dizaine d'éoliennes sur notre territoire et les autres sur les autres municipalités.

330 Et le projet a avorté, comme les autres, parce qu'il y a eu un projet après ça communautaire de présenté par la MRC et il y a eu un projet aussi communautaire et privé qu'il y avait dans le temps. Et il y en a eu un deuxième de représenté par la MRC aussi qui était sur notre territoire et les territoires qui nous entourent.

335 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Mais ça, vous parlez pas du projet qui est devant nous?

340 **PAR M. GILBERT PIGEON :**

Non, non, c'est d'autres projets avant qui ont été présentés à Hydro et qui ont avorté. Excusez l'expression de le dire de cette façon-là.

345 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

OK. Il y a un aspect qui m'a intrigué, c'est quand vous dites que vous avez été obligés de vous cotiser pour sauver la station-service puis le dépanneur.

350 **PAR M. GILBERT PIGEON :**

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

355 Je trouve ça, c'est incroyable d'une part, disons qu'on n'est pas habitué à ça dans les
grandes villes! Mais la question que je me posais, est-ce que c'est pas une nécessité dans un
milieu que la municipalité pourrait elle-même mettre sur pied? Est-ce que c'est un service que la
municipalité pourrait offrir?

PAR M. GILBERT PIGEON :

360 Pour le mettre sur pied, la municipalité, il aurait fallu qu'elle forme une coop, et si on voulait
avoir le service immédiatement, cet hiver, pour pas que ça ferme. Le temps de partir notre coop,
je suis membre de plusieurs coops, je suis membre de cinq (5) coopératives, je suis favorable aux
coopératives, mais là, c'est parce qu'on aurait été une période, fermés complètement durant la
365 partie d'hiver.

Ça fait qu'on a réussi, les gens, en faisant des consultations publiques, les gens ont dit, on
est prêts à mettre, moi cent dollars (100 \$), moi cinquante (50 \$), ça fait qu'on a fait un pot pour
aider à ce que le dépanneur s'installe à la même place que la station-service. Il fallait faire un mur
370 séparateur qui coûtait environ cinquante mille dollars (50 000 \$).

Ça fait que ça, ça a aidé un promoteur à venir s'installer, puis il a dit oui, étant donné que le
milieu m'aide, je vais m'installer, le dépanneur et la station-service ensemble. Puis là, ça marche
très bien. À condition qu'il vienne du monde, c'est sûr. C'est pour ça qu'on mise sur le parc éolien.

375

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Un détail, mais qui a son importance. D'accord. Vous dites dans votre mémoire que
l'emplacement des éoliennes sur le territoire de la Seigneurie Nicolas-Riou causera des
380 contraintes au niveau de la chasse, vous pensez à quoi?

PAR M. GILBERT PIGEON :

Parce qu'il y a une pourvoirie sur le secteur de la Seigneurie Nicolas-Riou, et la zone 4 et la
385 zone 3 vont être touchées par les éoliennes qui sont en place.

Ça veut dire qu'il y a une zone complète de chasse qui va disparaître dans la période de
construction. Mais après, ça va revenir, parce qu'on sait qu'il pousse des framboisiers, il pousse
toutes sortes de choses alentour des éoliennes, puis il n'y a pas de problème.

390

Mais durant la période de construction, ça va avoir un effet négatif pour les chasseurs qui étaient sur ces deux (2) zones-là.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

395

D'accord. Ah oui, je voulais vous poser une question sur comment vous aviez testé l'unanimité contre votre projet, vous l'avez expliqué, vous avez fait des consultations, d'accord.

400

Bien écoutez, c'est les questions que je voulais vous poser, je vous remercie monsieur le Maire, et puis on note bien votre mémoire.

PAR M. GILBERT PIGEON :

405

Merci beaucoup, ça fait plaisir.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Bonsoir.

410

RENÉ BÉRUBÉ

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

415

Alors j'appellerais monsieur René Bérubé. Bonsoir monsieur Bérubé.

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

420

Bonsoir. Bonsoir monsieur le Président. René Bérubé, citoyen du rang 5 Est de Saint-Mathieu-de-Rieux.

425

Je n'ai pas l'intention de lire ici le mémoire en entier. Je suis ici pour manifester mon profond désaccord avec ce projet de développement éolien. C'est simple.

D'une part, pour les impacts qui me toucheront personnellement, mais surtout pour les impacts qui nous toucheront tous directement ou indirectement.

430

Lors des premières présentations du projet, j'étais plus mitigé voire même intéressé par les revenus promis.

Ma présence aux portes ouvertes de Saint-Médard a probablement été comptabilisée du côté favorable, mais j'entends souvent parler d'acceptabilité du projet reliée à la présentation faite à ce moment.

435 De mémoire à l'époque, il y avait proposition de site chez les propriétaires fonciers impliquant des redevances. Ces gens étaient favorables, c'est bien sûr, et présents lors de la soirée de présentation. On nous annonçait qu'il y avait une étude d'impact, etc.

440 Lorsque des questions étaient posées, les réponses étaient encore plus imprécises que lors des audiences de septembre 2015. Il ne s'agissait pas du projet actuel que nous avons sur la table.

445 D'autre part, un jour, un citoyen, il y a pas longtemps, m'a approché pour me dire qu'un groupe de citoyens avait demandé des audiences publiques. Je me suis alors intéressé. Avec la prise de conscience de d'autres résidents et la contribution du BAPE, la première partie des audiences, je réalise l'ampleur de ce projet. J'ai ainsi cherché à en connaître plus afin de savoir si mes craintes sont fondées et de voir le sérieux des promesses.

450 Lors des premières audiences, les réponses aux interrogations des intervenants sur le projet ne semblaient être que de la musique aux oreilles du public, mesures compensatoires, comité consultatif, mais pas d'étude concluante, ou lorsqu'une étude est produite, celle-ci est gardée confidentielle.

455 Du côté gestion du projet, prévisions financières, emplois, plan de transport, etc., silence.

Si ce n'est que nous avons appris que la gestion est confiée à EDF, ce qui a fait évoluer ma position et m'a poussé à continuer mes recherches.

460 Comme vous avez pu le lire dans le mémoire, je suis inquiet sur plusieurs plans touchant mon lieu de vie, le bruit, les infrasons, cadre visuel. Que voulez-vous, j'aime mon coin de pays.

465 Je comprends que des gens aiment vivre en ville et pouvoir ainsi chaque jour observer les constructions de l'homme. Ils sont aussi près des services, les hôpitaux entre autres. Mais ceux et celles qui veulent apprécier la nature préfère parfois s'en approcher pour y vivre. Pour cela, ils font le compromis d'être loin des services, parfois loin de leur travail pour certains et de leur famille pour d'autres, etc.

470 Pour les résidents déjà installés, le projet vient compromettre un cadre de vie. Pour de potentiels résidents, cet atout que nous avons est bien mal joué à mon avis.

475 Au niveau faunique, je suis vraiment inquiet considérant l'aspect particulier de ce territoire qui est enclavé par des territoires privés. Je résume ici en disant que je considère ce territoire un peu comme une petite réserve faunique pour les environs. L'accès est relativement limité et il y a une gestion particulière.

Je crois qu'il y aura un impact sur la faune. De quel ordre, je ne peux pas répondre. Je pense ici à la petite faune, la grande faune et bien sûr la faune aviaire, etc.

480 Aux audiences, il a été question d'un inventaire avant-projet pour l'original. Selon je ne sais quelle directive, il n'y en a pas eu. Ainsi, nous sommes certains que personne ne pourra dire scientifiquement qu'il y a eu un impact sur l'original.

485 Ceci m'amène à traiter du côté économique et politique. Bon, mon intérêt de départ était la perte de valeur des biens immobiliers, les valeurs de maisons et tout ça, encore là, pas d'étude au Québec sur le sujet. Pourtant, en faisant des recherches, on trouve des situations où la perte de valeur foncière est reconnue.

490 Là, je vais me permettre de lire un petit extrait du mémoire comme tel, c'est à la page 5, à partir du quatrième paragraphe!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Nombreuses...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 8, 2^e paragraphe, dernière ligne, «... politique.»)

495 Là, pour le politique, je l'ai un peu inclus avec la conclusion pour aller plus vite.

500 Pour couper court, le projet est présenté comme communautaire. Hydro-Québec, dans son appel d'offres, obligeait une participation du milieu. Cinquante pour cent (50 %) des promoteurs sont du milieu. Je ne considère pas les MRC non limitrophes comme étant du milieu. Selon moi, c'est les municipalités qui sont près qui le sont, mais les municipalités, les MRC par exemple de Matane ou de Matapédia, je les considère pas comme étant du milieu, en tout cas dans mon esprit.

505 Lorsqu'on regarde le cadre légal dans lequel la MRC s'est engagée, je considère que le concept de milieu local n'est pas respecté.

510 Si j'ai bien compris, même si trois (3) MRC, plus près de la population locale, se retireraient du projets, celui-ci, le projet, pourrait continuer avec cinq (5) MRC qui n'auraient rien à voir avec le milieu local, alors que dans l'appel d'offres d'Hydro-Québec, le milieu local est un incontournable.

Nous avons vu hier soir que la MRC Rimouski-Neigette ne serait pas favorable à l'implantation d'un projet dans le secteur protégé de la réserve Duchénier, très louable, mais puisque le projet n'est pas sur son territoire, c'est correct.

515 Avec ce genre de principe communautaire, y aura-t-il des éoliennes sur le rocher Percé? Je suis renversé.

520 Il y a un côté positif. Maintenant que la glace a été brisée ou l'idée développée, nous pourrions aller plus loin. Les MRC, par leur pouvoir d'emprunt sur la valeur foncière des propriétés, pourraient investir, comme le fait la Caisse de dépôt et de placement du Québec, Fonds de solidarité de la FTQ, et ainsi procurer des revenus au niveau municipal. Pourrait-on investir, dans ce cas-là pourrait-on investir ailleurs que sur ce petit parc?

525 Comme soulevé par monsieur Vachon, le soleil se lève aussi sur des petites municipalités. Je trouve tellement triste que nous nous permettons d'utiliser le territoire adjacent à des municipalités parmi les plus dévitalisées pour leur enlever une de leur richesse, une des richesses qu'elles ont, et en faire profiter autrui.

530 Merci à la Commission de m'avoir offert cette tribune. Sans les audiences du BAPE, je ne sais dans quelle ignorance nous serions demeurés.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

535 Je vous remercie. Alors si vous permettez, j'aurais quelques questions. Vous dites au tout début de votre mémoire écrit que :

540 «Consciemment ou non, les citoyens réalisent que leurs représentants locaux sont sans pouvoir devant la situation. Le projet pourrait prendre forme sans la participation de la municipalité alors qu'elle est le principal territoire d'accueil».

Mais la municipalité, est-ce qu'elle s'oppose au projet?

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

545 À ma connaissance, non. Du moins dans les résolutions, aux procès-verbaux du conseil de la MRC, tout ce que j'ai vu depuis fin 2013, toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité en ce qui concerne le projet éolien.

550 Par contre, quand on s'informe un peu, bon, j'ai appris aujourd'hui même, non, c'était hier
soir, j'ai appris hier soir qu'il y avait un des conseillers qui, depuis le début, ici à Saint-Mathieu,
s'opposait au projet, mais il n'est jamais présenté officiellement, sauf au début.

555 Le maire, monsieur Ouellet, à la dernière assemblée, nous disait qu'il avait fait des
demandes d'information à la MRC, et puis au conseil, et puis qu'il n'y avait pas beaucoup de
réponses, ils n'avaient pas toutes les réponses. Il avait même mentionné qu'il avait, bon, voté
contre des résolutions. Mais enfin, j'ai cherché, j'ai rien trouvé. C'était peut-être moralement qu'il
se sentait contre, mais je peux pas vérifier à ce niveau-là sa pensée, je le connaissais pas, parce
que j'ai pas suivi les événements depuis quelques années.

560 Mais c'est sûr qu'officiellement, la municipalité de Saint-Mathieu est pour. Sauf que, comme
je le présente un peu dans ma démonstration dans le mémoire, c'est que si on s'y retire, ça
n'empêche rien au projet de se réaliser. Et en se retirant, bien, comme on dit souvent, les absents
ont tort, ont toujours tort.

565 Ça fait que je ne blâme pas la municipalité de continuer à participer à jouer le jeu d'être
favorable, parce que c'est bien sûr qu'il y aura certaines retombées économiques, puis en étant
partie prise, on a peut-être plus de chance qu'en s'y opposant officiellement.

570 C'est compréhensible de la part de la municipalité de prendre une position comme ça, je peux
pas ni la défendre, ni l'opposer.

575 Puis l'autre option, bien, c'est que peut-être qu'ils se sont dit, on va jouer, comme je dis
dans la chose, on va jouer "all in", on va tout mettre ce qu'on a, puis on va espérer aller chercher
des revenus pour développer d'autres projets par la suite. Bon, c'est une option politique, c'est
pas nécessairement la mienne, mais c'est le choix des politiciens qui sont en place. C'est à eux
de la défendre.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

580 Est-ce que vous pouvez me dire à quelle distance que vous êtes des premières éoliennes?

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

585 Non, je peux pas vous dire. J'ai pas mesuré ni sur le terrain ni avec les projections.

De ce que j'ai entendu, c'était autour de trois kilomètres (3 km). Je me souviens plus si
c'était moins de trois (3 km) ou plus de trois kilomètres (3 km), mais c'était dans ces eaux-là. C'est
pas les plus proches. Les plus proches sont au 5^e Rang Est de Sainte-Françoise.

590 Suite à ça, ça risque d'être chez nous que c'est les plus près. Parce que moi, j'habite tout près du belvédère du rang 5 où il y a eu une prise de vue.

Mais c'est ça, elles ne sont pas loin, il y en a plusieurs qui sont pas loin. Il y en a pas seulement une, il y en a plusieurs qui sont pas loin.

595 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

OK. Et vous pensez que vous allez les voir presque toutes?

600 **PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :**

Bien, c'est parce que j'habite sur le dessus complètement de la montagne du rang 5. Au niveau du côté nord, il y a seulement une partie de la montagne du rang 4 qui est plus haute que le rang 5, qu'on voit pas le fleuve pour un bout. Moi, je vois le fleuve en cinq (5) portions jusque dans le bout, je vois presque vis-à-vis du mont Sainte-Anne, je vois l'entrée du Saguenay et tout ça.

605 Puis du côté sud, bien, la même chose, les éoliennes, j'imagine, ont été placées sur les crêtes. Je pense pas qu'elles ont été placées dans le fond des vallées. J'ai déjà travaillé au Club Appalaches pendant cinq (5) ans dans une autre vie, plus jeune, puis j'avais été appelé à marcher sur le territoire, je connais le territoire physiquement assez bien, là, puis c'est un plateau. Tous les plans d'eau, c'est des lacs de tête, c'est des petits ruisseaux, c'est le dessus d'une montagne, là.

610 Ça fait que le rang 5, le rang 4, le Club, c'est les dessus d'une montagne, par rapport au Parc du Bic, à la formation géologique, c'est la fin, c'est le début vers le sens des Appalaches, c'est un transfert, c'est un dessus de montagnes, tout ce secteur-là.

615 Ça fait qu'à la hauteur qu'elles vont être, je risque – bien, je peux pas dire que je vais toutes les voir, je le sais pas, mais j'ai des bonnes chances.

620 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

625 D'accord. Vous dites à la page 4 de votre mémoire que le territoire privé de la pourvoirie Seigneurie Nicolas-Riou sert de refuge hivernal pour une bonne partie du cheptel orignal que l'on retrouve à l'ouest de la rivière Rimouski, incluant le territoire de la MRC des Basques, là, vous dites, en fait, les originaux semblent se regrouper sur la pourvoirie, est-ce que c'est aussi le cas pour le TNO?

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

630 À ce niveau-là, au niveau de l'original, au niveau du gros gibier, dans le secteur, c'est les
deux (2) territoires où on a un habitat de protection au niveau d'hivernage, à cause de
l'accessibilité. Ils sont moins dérangés, moins achalandés, il y a pas beaucoup de circulation,
autant dans un territoire que dans l'autre.

635 Au niveau de la Seigneurie Nicolas-Riou, depuis maintenant que Solifor est là, moi, j'étais là
comme métayer dans les années de 94 à 2007, si je me trompe pas, 2006, on était gestionnaires
de la pourvoirie à l'époque, mais c'est la situation qu'on observait, puis on voyait les ravages
l'hiver et tout ça, mais maintenant, avec, bon, l'utilisation de la forêt par des multiris où la gestion de
640 la forêt a changé, à l'époque, c'était la gestion par les forêts modèles, c'était des coupes à plus
petite dimension.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

645 La forêt modèle était située sur le territoire?

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

Sur le territoire de la Seigneurie Nicolas-Riou, voisin du TNO.

650 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

D'accord.

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

655 Le même territoire qu'on parle. C'est ça que je parle, oui.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

660 OK. Mais quand vous dites que ça sert de refuge hivernal, est-ce que c'est confirmé par des
études du ministère ou si c'est, comment dire, une connaissance locale?

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

665 C'est plus une connaissance locale. Ça l'est peut-être par le ministère, mais je pourrais pas
vous donner de référence.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

670 Mais est-ce que c'est considéré comme un endroit où il y a des ravages d'originaux?

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

675 Bien nous, on en voyait à l'époque quand même beaucoup.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

En hiver.

680 **PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :**

En hiver, puis durant l'été aussi, c'était très achalandé. Sauf qu'en été, souvent ils s'en vont vers le territoire public à l'extérieur, puis ils reviennent rarement. Après la chasse, il en reste moins qui reviennent.

685

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

À la page 5 de votre mémoire, je vais lire ce que vous avez dit :

690

«Il est curieux de découvrir, suite à des recherches, que différents tribunaux accordent des dépréciations ou jugent "vente avec vice caché" si le vendeur n'informe pas l'acheteur d'un projet éolien imminent. Entre autres, une cause au Vermont en 2013.»

Avez-vous déjà entendu une cause semblable au Québec?

695

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

700

Non. C'est ça, au Québec, c'est comme je disais, aux audiences, on n'a pas eu d'information. À ce niveau-là, en tout cas, s'il y en a, j'ai pas eu connaissance qu'il y ait des causes qui auraient été en Cour, mais au niveau recherche, je me suis fié aux informations à la première partie des audiences, qu'il n'y avait pas de recherche documentée là-dessus au niveau, de un, des valeurs, puis après ça, je suis pas au courant s'il y a des recherches au niveau de causes devant les tribunaux dans cet ordre-là.

705 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Vous affirmez au paragraphe suivant qu'il y aura des pertes au niveau de l'assiette fiscale à cause de la dévaluation des propriétés.

710 Est-ce que vous connaissez des études qui démontrent qu'un parc éolien provoque une baisse de valeur?

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

715 Non, c'est ça. Ça, c'est encore, j'aurais dû le rajouter, c'était pas dans mon intention de tromper, mais dans le sens de ce que moi, je considère ou que j'anticipe, c'est pas une affirmation étayée, disons.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

720 Ah OK, d'accord. C'est parce qu'on a posé beaucoup de questions là-dessus, puis là, je me disais, peut-être que vous...

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

725 J'aurais eu des références. C'est pas le cas.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

730 Là, je voulais savoir, je me disais, on a peut-être une trouvaille ici.

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

735 Non, j'ai pas de références.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Bon d'accord, OK.

740 Vous dites :

«À première vue, à la première partie de l'audience publique tenue en septembre 2015, nous avons appris par les représentants des partenaires privé et publics du projet que le contrat et

745 les clauses relatives à la délégation de gestion demeurent confidentielles donc soustraites à l'analyse publique.»

Étiez-vous là cet après-midi?

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

750 Oui c'est ça, j'ai appris, je suis heureux que vous en parliez, bon, j'ai appris que vous aviez rendu publiques, je les ai pas consultées, j'avais pas pris connaissance de la situation sur le site.

755 D'une part, bon, c'est heureux que ça ait été fait, qu'il y ait des parties qui ont été rendues publiques.

D'autre part, ça n'enlève pas la problématique que les municipalités ont resté dans l'ombre tout ce temps.

760 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Dans le sens?

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

765 Dans le sens que quand on dit que les municipalités appuient le projet tout partout, je suis pas sûr qu'elles étaient au courant de ces ententes-là. Là, maintenant, elles sont publiques, mais avant, elles ne l'étaient pas.

770 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Vous croyez que les municipalités étaient pas au courant des clauses qui régissent les principales relations entre EDF Canada et les partenaires publics?

775 **PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :**

Bien, par les réponses que j'ai entendues aujourd'hui à vos questions aux représentants des municipalités, lorsque vous leur demandiez qu'est-ce qui était brut ou net...

780 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Oui, mais là, on rentre dans la comptabilité, c'est peut-être un peu plus compliqué. Peut-être que c'est une question qu'il faudrait éclaircir auprès des MRC si elles étaient au courant.

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

785

Peut-être certaines, mais je penserais pas que toutes les MRC ou toutes les municipalités le soient encore moins.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

790

C'est un point à vérifier, d'accord. Je vérifie si j'ai d'autres questions.

Ah oui! Ah non, c'était des questions hypothétiques, je vous poserai pas ça.

795

Qu'est-ce que vous voulez dire quand, à la fin de votre document, dans le chapitre « Le développement de la région par les gens de la région, pour les gens de la région », c'est les deux (2) derniers paragraphes de votre mémoire. Vous dites :

800

«Le retour en nombre équivalent annuel d'emplois pourrait assez facilement être dépassé sans que la MRC n'ait à s'endetter à un niveau aussi élevé qu'elle est appelée à le faire dans le présent projet.»

Le retour en nombre équivalent annuel d'emplois, ça veut dire quoi, ça?

805

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

Bien, je réfère dans le projet actuel, qu'on parle de cinq (5) à dix (10) emplois permanents. Si au lieu que le gouvernement investisse par le biais d'Hydro-Québec, par le biais de subventions dans le projet actuel, si ces argents-là seraient investis dans par exemple le projet régional Inter-Nations ou d'autres projets qui seraient originaires du milieu, qui permettraient peut-être de mettre en valeur ce territoire-là qui est un point intéressant pour notre MRC.

810

Je crois possible que le nombre d'emplois pourrait facilement dépasser cinq (5) à dix (10) dans un avenir disons de moyen terme, peut-être pas à court terme la première année.

815

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Auriez-vous un exemple de projet qui pourrait donner ce type de résultat?

820

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

Bien, quand je regarde juste la Seigneurie Nicolas-Riou, lorsque les fermes forestières en métayage ont été installées, bien, j'ai été un des métayers, un des membres de la coopérative qui

825 ont formé la pourvoirie Nicolas-Riou, on a créé une pourvoirie là, on a eu un gérant avec une secrétaire. Il y avait des gens au poste, au chalet d'accueil, il y avait une personne au poste d'accueil. C'était pas gros, c'était pas des gros investissements, c'était juste la chasse et la pêche, on avait déjà tout. On en avait plus que cinq (5), donc entre cinq (5) et dix (10).

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

830 D'accord.

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

835 Avec juste la chasse et la pêche, là, pour un territoire semblable.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

840 D'accord. Mais vous n'auriez pas eu par contre les autres retombées sur les autres entreprises de la région, parce qu'un parc éolien, il y a quand même beaucoup de retombées, pour entretenir les machines, ça prend du câble, des réparations, il y a des machines outils qu'il faut mettre à profit, il y a quand même du travail.

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

845 Vous parlez de la période de construction ou après?

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

850 Même après.

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

855 Même après. Oui, c'est sûr, c'est sûr que c'était pas l'équivalent que de nous à l'époque où c'est sûr qu'il y avait de la surveillance l'hiver qui se faisait. Il y avait un petit peu de Ski-Doo, il y avait le chemin qui était entretenu jusqu'au grand chalet. Il y avait des choses comme ça, semblables, mais à petit niveau.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

860 En emplois indirects.

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

865 En emplois directs et indirects, il y avait des retombées pour Saint-Eugène, pour valider qu'il y avait des retombées chez eux à l'époque, puis qu'il doit y en avoir encore.

870 Sauf que c'est pas de la même ampleur, c'est sûr. Sauf que si on parle du Parc régional Inter-Nations, on peut, à long terme, voir plus grand. Que juste la chasse et la pêche, là, il y a un potentiel beaucoup plus grand que ça sur le territoire.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

875 Il ne faut pas que vous oubliez qu'il n'y a pas juste votre MRC qui investit, elles sont pas mal plus nombreuses.

Là, vous, ce que vous dites, si la MRC avait dépensé l'argent qu'elle dépense dans le projet...

880 **PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :**

Moi, je regarde pas – la MRC, pour l'instant, c'est des investissements, c'est pas une dépense. Moi, je le vois pas comme une dépense dans le projet.

885 Moi, je parle plus au niveau gouvernemental, dans le sens que les subventions de l'État par rapport au prix payé au kilowattheure et tout ça, toute la politique et, comment je dirais, la logique qui existe depuis 99 du gouvernement d'aller vers de développer la filière éolienne, c'est une idée qui vient pas de la MRC des Basques à l'origine. C'est une idée de développement qui origine d'en haut.

890 Puis pour notre MRC, bien, on se retrouve à étant tellement dévitalisée qu'on se dépêche à dire oui, parce qu'il y a quelques emplois et quelques retombées économiques pour du court terme, et peut-être un petit peu à long terme.

895 Mais on pourrait développer des choses qui seraient originaires du milieu, qui engendreraient pas les débats qu'on a à l'heure actuelle ou qui engageraient pas des conflits ou des visions différentes sur le développement du territoire, puis qui ne viendraient pas entraver le potentiel au niveau du développement touristique.

900 À l'heure actuelle, on a un projet qui nous pose des impacts, qui nous pose des doutes, qui nous pose des problèmes. Pour avoir des revenus, oui, mais il y aurait peut-être moyen d'avoir des projets qui origineraient du milieu, qui seraient plus, qui auraient une acceptabilité, un concept

905 d'acceptabilité sociale beaucoup plus grand, qui produiraient aussi des effets bénéfiques au niveau économique pour la MRC, puis qui seraient peut-être beaucoup plus de l'ordre des capacités de la MRC à se développer.

910 Quand on parle d'entrepreneurs pour les travaux, c'est sûr qu'il y aura peut-être des choses qui vont revenir localement, mais le représentant des entreprises au niveau de l'éolien qui représente le Québec, qui parlait des cinq mille (5000) emplois, il parlait, il y a même des contracteurs qui font la construction qui suivent les projets jusqu'en Ontario. J'ai bien l'impression que ça risque d'être ces contracteurs-là qui viennent faire le projet ici. Je pense pas que ce soit les petites entreprises locales d'excavation qui soient aptes à répondre aux appels d'offres du promoteur.

915 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

J'ai remarqué que les engagements sont très fermes de la part du promoteur, et les règles du décret les obligent à vraiment dépenser dans la région. Il n'y a pas d'échappatoire là-dessus.

920 Mais la question, c'est que si on accepte votre hypothèse, que le même investissement aurait pu, dans des activités plus douces disons, produire autant d'emplois, ça aurait peut-être pas apporté les mêmes revenus aux municipalités.

925 **PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :**

C'est ça, on est dans l'hypothétique. Mais effectivement, j'ai rien sur la table à vous démontrer dans ce sens-là.

930 Mais c'est sûr, je prends l'exemple de la pourvoirie Nicolas-Riou qu'on avait développée là-bas, qu'il y avait des emplois, c'était pas des emplois d'ingénieur, mais c'était quelque chose qui était de l'ordre ou du niveau de ce que les municipalités locales pouvaient s'adapter et s'impliquer au niveau du partenariat.

935 Je ne sais pas comment la municipalité de Saint-Mathieu ou de Saint-Médard ou de Sainte-Françoise vont développer des entreprises qui risquent d'aller sur le marché de l'éolien au niveau mondial à court terme, avec un projet qui va se développer sur deux (2) ans. J'ai des doutes.

940 Tandis qu'un projet à l'échelle locale, bien, il y a des possibilités qu'il y ait des entrepreneurs locaux qui soient plus aptes à investir ou se développer dans ce giron-là.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Alors écoutez, ça termine les questions qu'on voulait vous poser. Alors il me reste à vous remercier pour votre participation à votre mémoire.

945

PAR M. RENÉ BÉRUBÉ :

Merci beaucoup.

950

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Je vous en prie.

955

TABLE DES PRÉFETS DU BAS-SAINT-LAURENT

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

960

J'appellerais madame Chantale Lavoie au nom de la Table des préfets du Bas-Saint-Laurent.

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

965

Deux (2) Lavoie, mais on n'a pas de lien de parenté

Bien bonjour, merci beaucoup de nous accueillir. Je devrais dire bonsoir.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

970

Bonsoir.

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

975

On n'a pas vu beaucoup le soleil aujourd'hui. Bien vous l'avez dit, je suis là pour parler au nom de la Table des préfets du Bas-Saint-Laurent; donc des MRC du Bas-Saint-Laurent.

Je suis préfet moi-même de la MRC de La Matapédia où on a déjà plusieurs projets éoliens. Aussi, on pourra justement peut-être jaser de certaines questions que je suis sûre que vous avez gardées dans vos notes.

980

Alors la Table des préfets du Bas-Saint-Laurent, c'est composé des préfets et des directeurs généraux des huit (8) MRC de la région et pour nous, c'est un projet d'une importance capitale pour la région.

985 Quand je parle de région, je parle de la région du Bas-Saint-Laurent. On sait que dans ce projet-là, on est partenaire aussi avec la Gaspésie. Donc le but de tout ça, c'est, dans nos réflexions, c'est de dire, on veut pas enrichir des communautés, on veut s'enrichir collectivement. Donc pour nous, c'est important de se réunir ensemble et de monter un projet, d'être partenaires à cinquante pour cent (50 %), c'était important aussi, pour être enfin maître d'une de nos ressources qui est le vent.

990
995 Donc pour nous, il y a énormément d'avantages, et la diversification des revenus, on le sait, pour les communautés, pour les territoires sur nos territoires, donc pour nos communautés, c'est important, parce que l'assiette fiscale ne permet pas de répondre à tous les besoins qu'on voudrait sur le territoire pour nos citoyens.

Donc monsieur Lavoie m'accompagne, donc il va parler à son tour. Et je pense que vous n'aurez pas de difficulté sur la bande sonore de distinguer nos deux (2) voix.

1000 **PAR M. LUC LAVOIE :**

1005 Oui, comme on l'a déjà dit aujourd'hui, il va y avoir des retombées économiques importantes pour les citoyens et les citoyennes de la région. Le projet de parc, on parle de bénéfiques de l'ordre de cinq virgule cinq millions de dollars (5,5 M\$) annuellement qui vont retourner à toutes les communautés de la région et ce, pour les vingt-cinq (25) prochaines années.

1010 Pourquoi on parle de ça, c'est parce que les bénéfiques communautaires qui sont de l'ordre de cinquante pour cent (50 %) des bénéfiques totaux, parce qu'on est partenaires à cinquante pour cent (50 %), vont être partagés pour les deux tiers (2/3) de ce cinquante pour cent (50 %) là entre les huit (8) MRC, la Première Nation Malécite de Viger et le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent qui est une instance régionale qui va gérer des projets pour le compte des MRC.

1015 Et le troisième tiers va être versé aux MRC de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, via leur Régie intermunicipale.

Donc chaque milieu va pouvoir disposer de montants qu'il pourra investir pour sa vitalité. Et on l'a déjà mentionné aujourd'hui, en ce qui concerne la vitalité des communautés, il est inquiétant

1020 de constater que dans la région, il y a plus du tiers des municipalités qui sont dévitalisées, au sens du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 12^e ligne, «Force est d'admettre...»)

1025 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «... sont-ils réalistes?»)**

Ça, c'est une question qu'on a beaucoup entendu parler dans les dernières semaines.

1030 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «... nous avons examiné...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, «... était anticipé.»)

Donc les prévisions ont été dépassées dans les trois (3) cas dont je vous parle.

1035 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, «À titre d'exemple...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne, «... un million de dollars.»)

1040 Ce qu'on m'a dit dans le cas de ce parc-là, au bout de six (6) mois, ils faisaient déjà les bénéfices qui étaient prévus en un an. Donc il faut penser que dans ce cas-là, ils vont probablement être deux (2) fois ce qu'ils pensaient.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne, «Le parc éolien...»)

1045 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «...au rendez-vous.»)**

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

1050 On vous a aussi nommé quelques exemples de l'utilisation de ces retombées-là, de ces fonds-là.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Dans la MRC...»)

1055 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, dernière ligne «... des contribuables.»)**

Ça fait qu'évidemment, quand on travaille sur des projets d'infrastructures ou qu'on travaille sur des projets de loisirs ou des choses comme ça, c'est de l'argent qu'on va pas chercher dans les poches des contribuables, mais qu'on offre un service à nos contribuables.

1060 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, «La MRC...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 3^e paragraphe, dernière ligne, «... du parc.»)

1065 Juste un exemple comme ça! Dans La Matapédia, j'ai une entreprise qui a développé une expertise en entretien d'éoliennes et présentement, ça l'a tellement fait son chemin, qu'elle est en train d'ouvrir les mêmes services au Mexique. Donc c'est pas dit que c'est peu important, la contribution dans un milieu. Il y a une expertise au niveau forestier qui s'est développée, des reconnaissances aussi qui se font dans des entreprises locales.

1070 Je connais mieux mon territoire, ça fait que je parle peut-être plus d'exemples qui viennent de là, mais je pense que c'est important de le dire aussi.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Du côté de...»)

1075 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3^e paragraphe, dernière ligne, «... des biens immobiliers.»)**

PAR M. LUC LAVOIE :

Donc prochaine section, un projet en lien avec les orientations du nouveau pacte fiscal.

1080 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, avant-dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Dans le pacte...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... les plus productives.»)

1085 **PAR Mme CHANTALE LAVOIE :**

Évidemment, ce projet-là, pour nous, je le disais en introduction, c'est le fruit, c'est un projet de concertation et de partenariat très important.

1090 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «... est le fruit...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2^e paragraphe, 3^e ligne, «... Îles-de-la-Madeleine.»)

1095 On aurait pu présenter tous quelque chose, mais on a décidé de le faire tout le monde ensemble pour s'enrichir collectivement, puis que notre région du Bas-Saint-Laurent puisse fleurir tout le monde ensemble.

Je pense que c'est un choix qui a été fait dans ce sens-là aussi.

1100 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 2^e paragraphe, 3^e ligne, «Les communautés...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2^e paragraphe, dernière ligne, «...de ce projet.»)

1105 Toute l'acceptabilité, on comprend que dans le meilleur des mondes, c'est difficile d'avoir l'unanimité dans des types de projets, puis plus qu'on va sur un grand territoire, plus c'est difficile, mais on pense qu'il y a quand même une acceptabilité, je pense, importante autour de ce projet-là.

1110 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Avec ses...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe, dernière ligne, «... du secteur.»)

1115 Je peux vous dire, monsieur Francoeur, que personnellement, étant élue au suffrage universel comme préfet, je peux vous dire que dans ce dossier-là, toutes les questions, on les a posées. On a eu des réponses, et c'est sûr qu'il y a de la nature de confidentialité évidemment, mais comme élus, on a pris ces dispositions-là, et on a fait ça en bonne conscience de gestionnaires, mais surtout, je vous dirais, de respect de nos territoires aussi.

1120 Parce que oui, le développement éolien, mais pas nécessairement à n'importe quel prix. Je pense que nous, on a pris consciemment conscience des impacts, parce qu'on pourra jamais dire que dans un projet, peu importe sa nature, qu'il y aura jamais des impacts, qu'il y aura des impacts nuls.

1125 Ça fait que nous, on a fait l'analyse de tout ça en disant, en considération de tout ça, on pense que les avantages sont plus grands que les inconvénients qui sont, de toute façon, on pense qu'on essaie de les minimiser dans ses impacts.

Merci beaucoup.

1130 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

C'est moi qui vous remercie. J'ai un certain nombre de questions.

1135 Du côté de La Matapédia, justement, votre région est une de celles qui a accueilli avant toutes les autres un bon nombre de projets?

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

1140 Chez nous, on a trois (3) projets actuellement sur le territoire dont un des plus gros au Canada qui est celui du Lac-Alfred.

On a aussi un projet qui est à Sainte-Marguerite-Marie-Causapscal, plus ce secteur-là...

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1145 Plus Murdochville? Ah non, Murdochville, c'est pas chez vous, ça.

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

1150 Non. Puis on en a un autre à Saint-Damase dans l'autre secteur. Donc c'est trois (3) parcs de différentes grosseurs, de différentes composantes aussi.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1155 Est-ce qu'il y en a là-dedans qui sont communautaires?

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

1160 Oui, celui de Saint-Damase est communautaire avec une compagnie, je me souviens plus du nom, merci, Algonquin.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1165 Est-ce que les corps publics qui sont impliqués ont cinquante et un pour cent (51 %), cinquante (50 %) et plus des actions?

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

1170 Écoutez, là, je pourrais pas y aller personnellement, parce que c'est de nature confidentielle dans ce projet-là, et comme la MRC n'est pas impliquée dans ce projet-là, c'est vraiment la communauté de Saint-Damase, la municipalité. Il y a des informations qu'on n'a pas nécessairement.

1175 Mais il y avait une obligation, dans cet appel d'offres là, c'est pas le dernier appel d'offres, c'est le précédent, il y avait des règles qui sont respectées, je pense que c'est de trente pour cent

(30 %). Et là, au niveau du contrôle récemment, ça fait que ça respectait ça. Mais j'ai pas les détails des ententes entre la compagnie et la municipalité.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1180

À ce moment-là, dans cet appel d'offres, c'était plus de cinquante pour cent (50 %) de contrôle, maintenant c'est cinquante pour cent (50 %) et plus, ce qui est un peu différent.

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

1185

Oui c'est ça, en tout cas, il y a des nuances. À chaque appel d'offres, il y a des petites choses qui changent.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1190

De mémoire je vous dis ça.

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

1195

Parce que la MRC avait déposé aussi un projet dans le cadre de cet appel d'offres là, mais ils n'en acceptaient qu'un sur le territoire de la MRC, et c'est celui de Saint-Damase qui avait gagné l'appel d'offres à ce moment-là.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1200

Est-ce que vous réfléchissez, vous autres, à d'autres modèles de développement qui seraient encore plus rentables pour les corps publics de votre région?

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

1205

Bien écoutez, nous, vous avez peut-être entendu déjà parler, il y a une municipalité, pour ne pas la nommer, qui est Amqui, qui revendique depuis des années et des années d'être propriétaire à cent pour cent (100 %), mais avec un parc, c'est peut-être un peu moins gros aussi.

1210

C'est sûr que le processus d'appel d'offres n'a jamais ouvert cette possibilité-là.

L'appel d'offres qu'on a eu dans ce cadre-là, je vous dirais qu'on a travaillé fort pour le faire ouvrir, et le prochain appel d'offres, je sais pas s'il y en aura un et en quelle année il sera, mais je pense que de plus en plus, l'entonnoir est en train de se refermer là-dessus.

1215

Donc je pourrais vous dire que c'est ça, le barème qui a été mis là en place, c'est important pour nous, on a changé un petit peu aussi, on avait des exigences comme région, le cinquante-cinquante (50 %-50 %), entre autres, c'était non négociable. Donc on avait des choses comme ça.

1220 On parlait aussi cet après-midi des séances d'information dans les milieux qui recevaient des parcs. C'était une autre obligation qu'on avait comme organisation, de dire, avant de déposer au ministère, avant de déposer sur l'appel d'offres, on demande que chaque projet dans le milieu où il va être, il y ait une séance d'information pour que les gens puissent réagir.

1225 Je vais vous donner un exemple! Chez nous, j'ai un projet qui était en observation, et j'ai eu des contribuables qui se sont présentés à mon conseil de MRC, j'avais un soir soixante (60) personnes en avant de moi qui disaient qu'eux autres avaient des choses qui leur déplaisaient dans le projet. Ça fait qu'on a monté un comité, on s'est assis avec ces gens-là, on a modifié le projet pour essayer d'atteindre un consensus plus acceptable.

1230 Le projet a été déposé, mais on n'a pas été retenus. Mais c'est sûr qu'à ce moment-là, il y avait quand même l'acceptabilité de ces gens-là qui étaient mitigés un peu, mais on avait mis des mesures pour contrer un peu les inconvénients qui les préoccupaient davantage. Mais on n'a pas été retenus dans ce projet-là.

1235 Ça fait que je peux comprendre que des fois, ces projets-là ont des impacts importants. Mais avec expérience, je peux vous dire aussi que comme élus, on prend en compte ces choses-là.

1240 Et on parle d'emplois, on parle de surveillance, personnellement je fais partie de deux (2) comités de liaison sur les trois (3) parcs éoliens, c'est une importance qu'il y a là. Donc la société civile est représentée, des propriétaires privés. Ce comité-là, je dirais, regroupe plusieurs partenaires ou des gens qui peuvent avoir des impacts aussi, pour faire un suivi sur l'avancement de tout ça et des plaintes, parce qu'on a des plaintes en construction aussi des fois où par la suite, on peut la traiter. Mais comme MRC, on s'assure d'être présente aussi, puis les communautés qui accueillent sont présentes.

1245 Ça fait qu'il y a quand même un suivi qui est là. Puis en plus, bien, dans ce parc-là, moi, j'ai pas de pouvoir de décision, mais en tant que partenaire à cinquante pour cent (50 %) dans celui-ci, j'ai quand même une influence à apporter quand il y a des décisions qui sont prises. Chose qu'on voit pas nécessairement dans tous les autres projets à la même échelle, je dirais. Je dis pas qu'on n'est pas pris en considération, mais je vous dirais qu'on n'a pas le pouvoir de décision aussi important.

1255 Donc ça, c'était important pour ça aussi. Dans l'élaboration de tout ça, on a pris en compte effectivement les projets qui sont ailleurs sur le territoire, puis nos expériences comme élus, mais comme communautés d'accueil aussi, pour s'assurer que ce soit fait, puis je dirais dans les règles de l'art et dans le moindre impactant possible.

1260 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

 Vous avez dit au tout début que ce projet-là se situe dans une volonté régionale de devenir de plus en plus, et là, je vous cite «maître de nos ressources comme le vent». De ressources comme le vent.

1265 Est-ce que ça veut dire que plus ça va aller, plus vous allez revendiquer d'avoir et un contrôle et une part plus grande, en fait que ce patrimoine, je dirais public qu'est le vôtre, profite d'abord au public plutôt qu'au secteur privé?

1270 **PAR Mme CHANTALE LAVOIE :**

 Je vous dirais que la réflexion à ce niveau-là est aussi simple que celle-ci! Il y a une expertise qu'on n'a pas, nous, comme MRC ou comme organisation politique, je pense qu'on a une autre façon de faire, c'est la gestion, on est quand même là.

1275 Donc on trouve que la solution actuelle, en tout cas, je dirais pas l'idéal, parce qu'on a toujours place à amélioration dans tout ce qu'on fait, mais je vous dirais que pour nous, c'est un des beaux partages qu'on peut faire entre l'expertise, la gestion, la reconnaissance du milieu. Parce que nous, comme propriétaires ou comme aussi représentant nos communautés, on s'assure aussi de faire ça dans le plus grand respect possible de ce qu'on est comme organisation, mais de ce qu'on est comme territoire aussi.

1280 Puis je pense que les gens avec qui on travaille ont bien perçu cette notion-là, et on est vraiment des partenaires. Puis le fait d'être à cinquante-cinquante (50 %-50 %) vient enrichir d'autant plus cette position-là de dire, on est vraiment des partenaires égaux, puis on travaille ensemble pour le bien du parc, pour le bien de nos gens aussi.

1285 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1290 Avez-vous déjà pensé que vous pourriez être partenaire avec un partenaire public dont le retour irait à la société qui pourrait mettons être Hydro-Québec? Ça empêcherait pas de donner des projets au secteur privé pour les réaliser. Hydro confie ses barrages, j'ai jamais vu des employés d'Hydro-Québec couler le ciment sur un barrage.

1295 **PAR Mme CHANTALE LAVOIE :**

Il y a des communautés qui appliquent sur des barrages aussi.

1300 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

C'est toujours le secteur privé qui réalise. C'est forcé, ils ont l'expertise, la mobilité. Alors donc, je sais pas, j'essaie de voir, dans votre vision à vous, de dire, on veut être de plus en plus maître de notre ressource naturelle collective, ça évoluerait vers quoi si ça évoluait?

1305 **PAR Mme CHANTALE LAVOIE :**

Bien, il faut voir toujours la capacité financière. C'est un point important aussi.

1310 Mais je vous dirais, écoutez, l'évolution des appels d'offres éoliens, c'est beaucoup parce qu'on était derrière ça, on a revendiqué cette notion-là. Où se fera le développement dans dix (10) ans, je peux pas vous le dire.

1315 Je peux vous dire par contre qu'on va essayer de mener à bien ce qu'on a là aussi, ce qu'on veut réaliser au profit de nos gens, au bénéfice de nos communautés aussi et par la suite, je pense pas qu'on va arrêter d'avoir des idées, puis qu'on va arrêter de réfléchir. C'est un peu ça aussi la vue qu'on a comme élus, c'est de développer notre territoire et d'avancer.

1320 On est dans une situation un peu difficile dans beaucoup de nos municipalités. Dans La Matapédia, c'est une MRC qui est aussi très dévitalisée, une des plus au Québec aussi, et pour nous, c'est important. Puis quand on parle avec nos gens, ils disent, créez de l'emploi, créez de l'emploi!

1325 Les emplois qui étaient annoncés dans nos parcs, je peux vous dire une chose, qu'ils sont dépassés. Le nombre qui était visé au départ, il y a toujours plus d'emplois qui ont été créés. Et les sous-traitants, toute la conciergerie par exemple du poste de travail et tout ça, c'est toutes des entreprises de notre coin, de notre place qui sont en sous-traitance, mais c'est des emplois on peut dire indirects, mais c'en est quand même aussi.

1330 Je pourrais vous nommer plusieurs entreprises qui ont développé des expertises, puis qu'aujourd'hui, bénéficient de ces revenus-là, puis qu'avant, ils ne l'avaient pas. Puis je peux vous dire qu'elles sont très heureuses de ça.

Il a fallu s'assurer tout le temps de regarder pour que l'ensemble de nos gens, il a même manqué d'entreprises à un moment donné, à la phase de construction. Aussi, on est dans un gros

1335 parc, là, mais je peux vous dire, mais tous ceux qui avaient des pelles mécaniques étaient sur le chantier, ceux qui pouvaient y aller, ils avaient des contrats ailleurs.

Ça fait que nos entreprises, des fois, c'est par choix qu'elles sont pas là aussi.

1340 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1345 Un modèle d'affaires qui est courant dans l'entreprise privée, et là, je me demande si vous y avez réfléchi aussi, c'est que l'entreprise met un peu de ses profits de côté au lieu de les dépenser, pour pouvoir investir et gagner des nouvelles parts de marché et obtenir davantage finalement de maîtrise et de stabilité.

1350 Avez-vous pensé que dans un projet comme ça – c'est parce que j'ai vu ça nulle part, on dit, on va faire des fonds de développement, etc., mais je vois nulle part de dire, on va mettre de l'argent de côté pour la prochaine fois, investir en ayant moins emprunté, puis plus de profit à faire, commencer à faire en sorte que la roue tourne par elle-même.

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

On appelle ça un fonds de prévoyance chez nous.

1355

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1360 Je reviens toujours à votre définition, pour être de plus en plus maître de nos ressources. Donc à ce moment-là, si vous contrôlez davantage, vous avez moins à payer parce que vous réinvestissez.

Je me demande, quand je vous demande, est-ce que vous avez une réflexion sur de meilleurs modèles, il y en a beaucoup d'autres que je pourrais vous en mettre plusieurs, j'essaie de voir si vous explorez de nouvelles avenues!

1365

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

1370 Bien, je vous dirais, dans le Parc de Lac-Alfred notamment, nous autres, ce qu'on a décidé de faire, c'est de mettre une partie des profits qui revient aux municipalités, à la MRC, de les mettre dans un fonds de prévoyance.

Donc à chaque année, ce fonds de prévoyance là, l'argent demeure aux communautés. Par contre, on le met de côté. Ça fait que s'il arrive un pépin, on doit réinvestir, on doit faire des

1375 changements majeurs d'équipement ou peu importe, cet argent-là va être pris pour ça. Donc on n'aura pas de sortie supplémentaire ou d'emprunt pour le faire.

1380 Puis en bout de ligne, à la fin, quand le projet, après un certain nombre d'années, quand on aura évalué comment ça va et tout ça, c'est une mesure de prévoyance donc, on va le redistribuer selon le montant qui a été investi par chacune des municipalités, dans le fond, dans ce fonds-là. Mais il leur appartient, mais au lieu d'aller les solliciter pour payer, bon.

1385 Ça fait que c'est toutes des mesures comme ça effectivement qui existent. La dynamique est un peu différente d'un parc à l'autre, dépendamment des ententes, mais je vous dirais que cette préoccupation-là que vous soulevez, on l'a effectivement.

1390 Faire état de toutes les petites fines discussions et de toutes les petites fines virgules qu'on a mises dans cette entente-là, je vous dirais que c'est compliqué, vous le savez sûrement, vous dites que le document est assez épais, mais en tout cas, peut-être qu'on a oublié des choses comme élus, mais je pense qu'on a pensé à beaucoup de choses, puis on a même utilisé des expertises externes pour valider des informations qu'on avait, puis valider des préoccupations aussi.

C'était important de bien le faire. Je pense que là-dessus, je veux rassurer les gens, là.

1395 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Ça nous a été expliqué en audience, ces préoccupations-là.

1400 Alors écoutez, il me reste à vous remercier. Moi, ça fait le tour de mes questions. Alors on vous remercie de cette participation et de cet intérêt pour le projet.

PAR Mme CHANTALE LAVOIE :

1405 Bien, merci beaucoup de nous avoir écoutés.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Je vous en prie.

1410

DIANE ROBERGE

1415

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Alors j'appellerais madame Diane Roberge. Bonsoir madame.

1420

PAR Mme DIANE ROBERGE :

Bonsoir.

1425

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Mon nom...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 5^e ligne, «... de l'acceptation sociale.»)

Ou plutôt de l'ignorance sociale!

1430

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 5^e ligne, «Les promoteurs...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... de 28 MW.»)

1435

Comme ceux du Témiscouata, avec dix (10) éoliennes, pour un total de vingt-trois point cinq mégawatts (23,5 MW), et celui de Viger-Denonville avec douze (12) éoliennes, pour un total de vingt-quatre point six mégawatts (24,6 MW).

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «La population...»)

1440

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, dernière ligne, «... leurs droits.»)

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1445

Je vous signale que vous avez déjà presque la moitié de votre temps. Si vous lisez intégralement jusqu'au bout, on va avoir un problème.

PAR Mme DIANE ROBERGE :

Non, je le lis pas intégralement.

1450

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Il serait...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 5^e paragraphe, 1^{re} ligne, «... ont été réservées...»)

Je cite :

1455

«Le plan manufacturier du turbinier n'est pas finalisé à ce jour selon EDF.»

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 6^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Pourquoi...»)

1460

FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, 4^e ligne, «... de notre environnement...»)

Si l'énergie hydraulique était considérée renouvelable aux États-Unis, je ne suis pas certaine que le gouvernement continuerait de subventionner la filière éolienne.

1465

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, 4^e ligne, «Hydro-Québec...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 6, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, «... un avenir meilleur.»)

1470

Avec tous mes respects pour tous les autres participants, voilà grosso modo mon opinion sur ce projet.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1475

Je vous remercie de votre contribution à cette réflexion.

Si vous me permettez, j'aimerais vous poser une question. Quand vous dites que les contrats d'Hydro-Québec sont presque tous les mêmes, donc les contrats pourraient se signer après les rapports d'enquête et suite aux décisions des ministres. Qu'est-ce que ça changerait dans la dynamique de l'acceptabilité sociale?

1480

PAR Mme DIANE ROBERGE :

Bien, c'est parce qu'on entend souvent dire qu'aussitôt que les contrats sont signés, aussitôt que les cartes sont déposées, le projet est complètement, il y a rien qui va empêcher ça, ça va se faire automatiquement. C'est ce qu'on entend dire.

1485

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1490

Ce qui n'est pas le cas. Il y a eu des projets...

PAR Mme DIANE ROBERGE :

Il y en a peut-être deux-trois (2-3) qui ont été refusés.

1495

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

C'est ça. Bien, c'est réel, ils ont été refusés.

1500

PAR Mme DIANE ROBERGE :

Bien, c'est ce qu'on entend dire. Puis, je veux dire, je trouve que ça laisse une mauvaise, les gens disent, que vous faites ci ou que vous faites ça, bien, je veux dire, le projet va passer de toute façon, parce que les contrats sont signés.

1505

Je veux dire, quand on fait une offre d'achat sur une maison, souvent on met des conditions, alors ça pourrait être comme ça. Les contrats pourraient être presque signés, mais, je veux dire, avec des options.

1510

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Vous dites que les redevances et loyers qui vont revenir à Saint-Mathieu représentent deux cent soixante-cinq piastres (265 \$) par habitant.

1515

PAR Mme DIANE ROBERGE :

Bien, sur les montants fixes, avec les loyers et redevances, à peu près.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1520

Pensez-vous que les gens, que la majorité des gens de Saint-Mathieu paieraient ça, accepteraient de perdre ce revenu...

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1525

Peut-être pas tous, non, peut-être pas tous.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1530

La majorité?

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1535 Je pourrais pas vous dire à ce niveau-là. Mais en tout cas, j'ai voulu faire une proportion, une image de chiffres. Deux cent soixante-cinq dollars (265 \$), c'est quoi aujourd'hui!

1540 Je veux dire, c'est sûr que la moyenne de revenus des gens dans la MRC n'est pas fantastique, mais je veux dire, ça représente quand même, deux cent soixante-cinq dollars (265 \$), c'est même pas un dollar (1 \$) par jour. On parle pas de grosses, grosses, grosses retombées.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1545 Vous dites à la page 5, vous parlez d'Hydro-Québec et des surplus, vous dites que chaque emploi, j'imagine que c'est dans le secteur éolien, vous précisez pas.

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1550 Oui, oui, c'est un article de monsieur Duhamel concernant, commentant le rapport de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, le rapport qu'il y a eu là-dessus en 2014. Oui c'est ça, c'est un article dans l'Actualité de monsieur Duhamel qui rapportait cette chose-là.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1555 Et ça, c'était strictement pour l'éolien?

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1560 Oui. Bien, c'est peut-être les énergies renouvelables totales, mais d'après moi, c'est l'éolien.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Puis vous dites, en subventions.

1565 **PAR Mme DIANE ROBERGE :**

Oui, c'est ce qui est écrit dans son article.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1570 En subventions, ça, c'est un versement d'argent par le gouvernement.

PAR Mme DIANE ROBERGE :

Bien, si on parle, c'est peut-être des subventions, oui, je sais pas.

1575

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Subventions à l'éolien.

1580

PAR Mme DIANE ROBERGE :

J'ai pas fait des recherches là-dessus, j'ai juste relaté son article.

1585

Que chaque emploi coûte deux cent mille dollars (200 000 \$) par année en subventions non rentables. Je sais pas si c'est au niveau du prix de l'électricité que Hydro paie, comment ça se fait, là, il faudrait peut-être – je relatais son article, son commentaire.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1590

Vous dites aussi en bas de la même page :

«Hydro-Québec pourrait continuer à développer sa propre expertise et exploiter elle-même le potentiel éolien dans une perspective de développement durable...»

1595

Puis de préférence, loin des habitations, bon. Pourquoi vous souhaitez que ce soit Hydro-Québec en particulier?

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1600

Bien, c'est parce que, je veux dire, les sous dépensés puis l'argent investi dans les projets éoliens, bien, je veux dire, c'est les retombées qui vont profiter à tout le monde.

1605

Je veux dire, il peut y avoir quand même des retombées dans les MRC ou dans les communautés qui accueillent, qui veulent bien accueillir ces turbines, mais je veux dire, Hydro-Québec, je veux dire, a le potentiel d'investir, puis de créer des infrastructures à grande échelle.

1610

Je veux dire, on n'a pas besoin d'emprunter, les MRC n'ont pas besoin d'emprunter sur le dos des citoyens, bien, sur le dos, c'est un grand mot, là, mais je veux dire, disons que ça inquiète un peu le fait qu'on emprunte des sous. Je veux dire, s'il y a des problèmes, c'est fort possible qu'il y en ait pas de problèmes, que les projets à date sont très bien menés, il y a pas de doute là-

dessus, mais si advenant un tremblement de terre, on sait pas, n'importe quoi, je veux dire, c'est qui qui va payer les dépenses, les frais?

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1615

Vous faites cette proposition-là même si Hydro-Québec dit qu'elle n'est pas capable d'aller dans ce secteur-là?

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1620

Elle est capable d'aller dans ce secteur-là, Hydro-Québec.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1625

Vous croyez?

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1630

Oui. Bien, je pense que oui. Je pense qu'il y a même un projet, je sais pas où, c'est pas affiché, mais j'ai vu dans le site de TechnoCentre qu'il y avait un projet qu'Hydro-Québec Production, de deux cents mégawatts (200 MW) de développé, que c'était une annonce le 10 mai 2013 par le gouvernement, mais on n'a pas d'endroit disponible. C'est pas affiché où est-ce que c'est, je sais pas si c'est dans le Grand Nord, je sais pas.

1635

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Si Hydro avait développé comme société d'État la même expertise que EDF qui est une autre société d'État...

1640

PAR Mme DIANE ROBERGE :

Absolument.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1645

... est-ce que vous préféreriez voir Hydro-Québec dans le décor plutôt...

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1650 Bien personnellement oui, j'ai rien contre les gens de EDF, au contraire, je trouve qu'ils font du très beau travail.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1655 Dans votre logique, c'est pour que ça revienne à la société québécoise, là? L'idée, c'est ça que vous dites, le dollar investi resterait au Québec?

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1660 Oui, parce que, je veux dire, il y a beaucoup de marchandises qui viennent de l'extérieur, puis je veux dire, si Hydro-Québec prenait en charge tout ça, bien là, comme je vous dis, ils ont les reins solides, ils sont capables d'investir puis de vraiment créer des vrais emplois, puis de fournir toute la marchandise éventuellement qu'on aurait besoin pour implanter ça, si on en a de besoin. Je veux dire, si on en a de besoin!

1665

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Une dernière question.

1670 À la fin de votre conclusion, vous parlez des accidents et des pertes de vie causés par cette industrie.

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1675 Oui.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Pouvez-vous m'expliquer?

1680

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1685 Je sais pas s'il y en a eu ici, mais j'ai regardé ailleurs, dans mes références, il y a un site en Angleterre, qui vient d'Angleterre, qui explique les accidents qu'il y a eus dans le monde à ce niveau-là, puis les morts de manutentionnaires.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

De manutentionnaires.

1690

PAR Mme DIANE ROBERGE :

Oui, bien, les gens qui vont travailler en haut dans les éoliennes.

1695

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Les gens qui font l'entretien.

1700

PAR Mme DIANE ROBERGE :

L'entretien, oui.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1705

D'accord.

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1710

Je veux dire, il y a sûrement des accidents sur la route, mais disons, mais je sais qu'il y a eu des accidents de travail en 2003 à Sainte-Hélène, ça se peut tu! Là, je me rappelle pas. J'ai lu tellement de choses.

1715

Mais je sais qu'il y a eu des accidents ici au Québec, pas des gros accidents, mais que dans le monde, il y a des accidents, puis il y a des morts. Il y a au-dessus de deux cents (200) morts d'hommes. Vous irez voir ça.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1720

Bon OK. Bien écoutez, je vous remercie d'avoir déposé un mémoire et développé vos idées comme ça. Ça fait partie de notre réflexion.

PAR Mme DIANE ROBERGE :

1725

Merci beaucoup.

DENIS RIOU

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1730

Alors un dernier citoyen avant que nous passions à la pause, monsieur Denis Riou.

PAR M. DENIS RIOU :

1735

Bonsoir monsieur le Commissaire.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1740

Bonsoir.

PAR M. DENIS RIOU :

1745

Je vous ai remis un addendum à mon mémoire que je vais lire, parce que le mémoire contient trop de pages, ça fait que je l'ai résumé dans un addendum.

Mon nom est Denis Riou, je réside à Saint-Mathieu-de-Rioux depuis 2010. Je vais vous présenter un résumé de mon addendum composé des sujets suivants : niveau sonore, faune terrestre, faune avienne, érablière, milieux humides, emplois menacés et conflit de mission.

1750

Donc mon premier titre, niveau sonore! Selon l'étude de Santé Canada, la population d'un milieu rural qui ont des nuits d'été sans bruit aura des effets désagréables, gênants, irritants, plus prononcés que les citadins face au bruit des éoliennes.

1755

La municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux est située dans une région rurale; la nuit, les résidents et touristes ont des nuits paisibles de cinq (5 dB(A)) à dix (10) dB(A). Un niveau sonore supérieur à trente-cinq (35) dB, la nuit, occasionnera sûrement des nuisances à ceux-ci. Le promoteur du projet devrait tenir compte de cette problématique du milieu rural pour l'implantation des éoliennes sur le TNO.

1760

Les études canadiennes reconnaissent la nature nuisible des sons générés par les éoliennes, des symptômes associés aux infrasons. Tout parle dans leurs études de bruit gênant, irritant, désagréable, nuisible, incommodant.

1765

Vous allez remarquer que dans mon mémoire principal, j'ai plusieurs études qu'ici je ne fais pas mention, parce que je sais que vous connaissez toutes ces études.

1770 Une étude faite au Danemark en juin 2011 montre les effets nocifs des basses fréquences et infrasons sur la santé des humains. Un rapport intermédiaire de la Commission sénatoriale australienne fait référence à l'étude de Cooper; elle a pu mettre en évidence ce lien irréfutable entre les sons de basses fréquences et les infrasons des éoliennes et les sensations ressenties par les humains situés près des parcs éoliens, soit les migraines, nausées, vertiges, pressions dans la tête, troubles du sommeil.

1775 Ce rapport mentionne également la récente motion des médecins allemands qui abordaient le risque sanitaire des infrasons des éoliennes dans un rayon de dix kilomètres (10 km).

1780 La plus proche résidence du 5^e Rang de Saint-Mathieu est située à un point huit kilomètre (1,8 km) des éoliennes. À cette distance, le niveau sonore sera de trente-neuf (39) dB(A); avec les vents, nous aurons un niveau sonore encore plus élevé.

Il est démontré que pendant les heures de sommeil, les niveaux sonores supérieurs à trente-cinq (35) dB(A) peuvent être incommodants.

1785 Du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dans l'étude d'impact du 10 février 2015, il est écrit :

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 4^e paragraphe, 4^e ligne, «Particulièrement...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 5^e paragraphe, dernière ligne, «... des Basques.»)

1790 Je me pose la question suivante! Est-ce que la MRC des Basques a changé le règlement du RCI pour favoriser l'implantation des éoliennes sur le TNO?

1795 En résumé! Les niveaux sonores des éoliennes seront élevés au lac Saint-Mathieu, aux rangs 4 et 5 de Saint-Mathieu, ainsi qu'aux lacs situés sur le TNO et il y aura des effets perturbateurs nuisibles à la santé des résidents et des touristes.

1800 Est-ce que le promoteur tient compte du type de milieu et de la distance séparatrice suggérée par la Direction de santé publique dans l'étude d'impact à QC 43?

Autre sujet, faune terrestre! Le TNO Lac-Boisbouscache, ainsi que la Zec Bas-Saint-Laurent, font partie d'une même région, soit le Bas-Saint-Laurent. Ils possèdent un territoire semblable en termes de forêt, montagnes, lacs, paysages et faune.

1805 La Zec du Bas-Saint-Laurent a refusé l'implantation sur son territoire d'un parc éolien proposé par la compagnie TransCanada pour plusieurs raisons. Vous pourrez le lire dans mon mémoire principal.

1810 De plus, une étude produite en 2010 par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine ayant pour titre «Analyse des sites d'abattage de l'orignal au parc éolien de Carleton», mentionne que chaque éolienne dans un rayon de mille mètres (1000 m) modifie sensiblement l'environnement sonore pour que l'orignal fuie cette zone.

1815 Ceci représente une diminution du territoire de chasse sur le TNO pour la grande faune de soixante-deux pour cent (62 %) environ. C'est un impact énorme.

1820 Autre sujet, faune avienne! Chiroptères et éoliennes. Suite aux commentaires du ministère sur les impacts du projet éolien sur les chiroptères ainsi que la réponse du promoteur EDF, voici mes commentaires!

1825 À la lumière des études et des recommandations du ministère, je me demande pourquoi le promoteur EDF minimise l'importance de l'impact de la mortalité des chauves-souris en phase exploitation. Pourtant, des études très crédibles sur le sujet, telle que l'étude récente Hayes de 2013, estime que plus de six cent mille (600 000) chauves-souris sont probablement mortes à cause d'éoliennes aux États-Unis en 2012, dans vingt et un (21) parcs éoliens. De plus, cette étude dit :

1830 «Alors, il sera important de pas marginaliser l'impact de chacun des parcs éoliens et d'aborder le sujet des impacts cumulatifs, dans le contexte où les populations de chiroptères sont en déclin marqué.»

1835 De plus, j'ajouterais que les chiroptères sont en voie d'extinction, et c'est très préoccupant. Il est à noter que la mortalité des chauves-souris aura un impact sur l'agriculture par l'utilisation de plus de pesticides.

Autre sujet, le pygargue à tête blanche.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «À l'étude d'impact...»)

1840 **FIN DE LA LECTURE (Page 13, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, «... même territoire.»)**

1845

Dans la même ligne de pensée, peut-on parler de conflit lorsque la MRC des Basques, en tant que partenaire financier d'un projet éolien émettra des permis de construction pour ce même projet et que ses propres inspecteurs feront la surveillance du chantier de construction?

Est-ce que la MRC des Basques assumera des responsabilités qui peuvent entrer en cause.

1850

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Conflit de...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 14, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... du milieu.»)

1855

Et de plus, je recommande l'implantation d'un parc récréotouristique sur le TNO Lac-Boisbouscache pour protéger l'environnement et pour favoriser la vocation récréotouristique du milieu.

Ça, vous n'avez pas la deuxième recommandation, parce que je l'avais marquée dans l'addendum.

1860

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Elle est au procès-verbal de la réunion. Ce que vous venez de dire, c'est ajouté à votre mémoire automatiquement par les transcriptions.

1865

PAR M. DENIS RIOU :

Très bien.

1870

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

La question que vous dites, un parc récréotouristique générerait quinze (15) emplois.

1875

PAR M. DENIS RIOU :

Oui, minimum.

1880

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Mais il n'y aurait pas les revenus aux municipalités et aux MRC de la même importance?

PAR M. DENIS RIOU :

1885 Effectivement. Par contre, je peux répondre ça assez large. Quand on parle de quatre cents (400) emplois générés par un parc éolien, savez-vous que EDF, c'est pas son premier projet qu'elle fait, la compagnie EDF, donc dans les autres parcs éoliens, elle a connu des entrepreneurs généraux, elle fait confiance dans des entrepreneurs plus qu'à d'autres, et lorsqu'elle va aller en soumission, c'est facile de mettre des clauses dans le contrat qu'on prendra pas le plus bas soumissionnaire, et EDF va probablement prendre des entrepreneurs généraux qu'elle est familière de travailler avec.

1890 C'est des gens de l'extérieur probablement qui vont arriver ici, qui vont avoir des roulottes tout près de la ligne électrique dont les travailleurs vont rester dedans. Ça, c'est quatre cents (400).

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1895 Ça, c'est une hypothèse de votre part, parce que le commandité qui décide des questions sur le chantier, le gérant du site ne fait pas ce qu'il veut, il se rapporte au commandité. Et le commandité a un conseil d'administration où les corps publics sont représentés. Ça vous a été expliqué.

1900 Il y a cependant des réserves, on les a publiées sur notre site Internet, vous les avez peut-être pas vues, je vous invite à le faire, pour comprendre la portée de la marge de manœuvre du gérant du chantier, alors vous verrez.

1905 Mais moi, j'aurais une question à vous poser là-dessus, bien c'est-à-dire non, complètement sur un sujet différent! Quelles activités récréotouristiques, à votre avis, seraient compromises par un parc éolien sur le même territoire?

PAR M. DENIS RIOU :

1910 Vous dites un parc récréotouristique et un parc éolien? C'est parce que j'ai pas tout à fait compris votre réponse, pouvez-vous parler plus fort s'il vous plaît?

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1915 Oui. Vous dites, vous aimez mieux avoir juste un parc, pas de projet éolien, mais moi, je vous demande, en vous référant à la situation qui est prévue, qu'est-ce qui serait compromis dans les activités touristiques par la présence des éoliennes? Lesquelles activités récréotouristiques qui seraient compromises?

1920

PAR M. DENIS RIOU :

1925 La chasse et la pêche entre autres. Donc la chasse, comme je vous ai dit, dans votre étude du parc éolien de Carleton, il est mentionné qu'à un rayon d'un kilomètre (1 km) de chaque éolienne, il y avait, bien, pas absence, mais diminution significative, et c'est prouvé statistiquement qu'il n'y a presque plus d'originaux, d'une part.

1930 D'autre part, dans mon mémoire complet, vous voyez que le lac Plat, lorsqu'il va y avoir du vent, lorsque les éoliennes vont tourner, on va être tout près de cinquante (50) dB(A). Savez-vous qu'à cinquante (50) dB(A), aller à la pêche, dans une chaloupe, une distance de peut-être cinq-six pieds (5 pi-6 pi), on pourra pas s'entendre parler, on se comprendra pas.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1935 Là, d'après les chartes, on va se référer plutôt aux chartes que les spécialistes nous ont données pour les niveaux! Je pense que vous les interprétez libéralement.

PAR M. DENIS RIOU :

1940 Oui, effectivement.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1945 Quand vous avez signalé au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs la présence des trois (3) nids de pygargue, quelle a été la réaction, est-ce qu'il y a eu un suivi?

PAR M. DENIS RIOU :

1950 J'étais un petit peu sceptique en ce sens, est-ce que j'avais confondu les nids de pygargue avec les aigles pêcheurs. Donc on a discuté, puis de mon expérience, et c'est les faits qui m'ont amené à distinguer que c'était des nids d'aigles à tête blanche. Et il m'a dit qu'il avait vérifié les endroits que j'ai mentionnés.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1955 Avez-vous eu une idée du suivi que ça a donné?

PAR M. DENIS RIOU :

1960 Non.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Est-ce qu'ils ont été vérifier – vous n'avez eu aucune nouvelle après?

1965 **PAR M. DENIS RIOU :**

Aucune nouvelle. J'ai offert mes services pour aller voir avec lui.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1970

Mais comment vous les aviez identifiés, en termes de localisation?

PAR M. DENIS RIOU :

1975

Moi, j'ai identifié ça à l'été 2015 par mes voyages là.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1980

OK. Quand vous dites que la Zec du Bas-Saint-Laurent a refusé l'implantation sur son territoire d'un projet éolien proposé par TransCanada, et vous donnez toute une série de raisons, mais la Zec du Bas-Saint-Laurent, c'est pas elle qui a le pouvoir de refuser un parc, qu'est-ce qui s'est passé exactement? Est-ce que ça a été refusé par le gouvernement? La compagnie a-t-elle retiré son projet?

1985

Parce que ce que je sache, une zec peut pas dire, je veux pas avoir ça sur mon territoire!

PAR M. DENIS RIOU :

1990

Je le sais pas, monsieur Francoeur. Mais je sais que c'est bien marqué, vous allez sur le site de la zec sur Internet, vous allez voir tous les renseignements, mais ils disent pas pourquoi. Ils ont dû parler contre le projet éolien. Ils ont eu gain de cause probablement. C'est très bien indiqué sur le site de la zec que je vous donne en référence d'ailleurs.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

1995

Oui, je comprends que la zec peut dire, nous autres, on refuse ça, ça veut pas dire que le projet est refusé. C'est ça que je veux dire, là.

2000

Mais est-ce que vous savez ce qui est arrivé au projet? Non? Bon d'accord.

PAR M. DENIS RIOU :

J'ai pas été plus loin que ça, monsieur le Commissaire.

2005 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

C'est ça que je voulais comprendre, ça avait été refusé de quelle manière.

2010 Bien ça va, c'est les questions que je voulais vous poser. Votre mémoire est très précis, une douzaine de pages, si je me rappelle bien, donc vous avez détaillé votre propos, je vous en remercie. C'est plus précis pour nous. Merci beaucoup.

2015 Donc on y va pour une pause de quinze (15) minutes, on revient à neuf heures quinze (9 h 15) et après, on amorce la dernière phase de l'audience.

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

2020

**REPRISE DE LA SÉANCE
SOCIÉTÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DE RIMOUSKI**

2025 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Alors mesdames et messieurs, si vous voulez bien reprendre vos places, on va reprendre l'audience pour sa dernière partie.

2030 Alors j'appellerais monsieur Daniel Gagnon et monsieur Martin Beaulieu respectivement directeur financier et directeur général de la Société de promotion économique de Rimouski.

Bonsoir messieurs.

2035 **PAR M. MARTIN BEAULIEU :**

2040 D'abord merci beaucoup de nous avoir avec vous ce soir. Je pense que l'idée, c'est de faire un survol du mémoire qu'on a déposé, vraiment dans un contexte économique pour la MRC Rimouski-Neigette. Donc le rôle de la SOPER étant justement d'assurer le développement économique sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette sur tous les secteurs confondus, que ce soit le tourisme, commerce et industrie.

Donc c'est évident que pour nous, le projet est extrêmement intéressant.

2045 Donc c'est évident que c'est un projet qui est extrêmement porteur pour nous sur plein d'aspects dans le cadre de notre MRC. C'est très clair que l'acceptabilité sociale est claire, monsieur Pigeon l'a mentionné tantôt, donc nous, ça touche vraiment la municipalité de Saint-Eugène, mais c'est évident que les retombées économiques sont beaucoup plus larges de par le modèle qui a été présenté.

2050 Donc l'exercice qu'on va faire ce soir, c'est plus vous donner de façon spécifique chez nous quelles vont être les retombées et valider avec vous, je suis convaincu que vous avez des questions, pour aller plus en détail de ce côté-là.

2055 Donc c'est évident qu'au niveau des retombées globales, on parle quand même d'un projet de cinq cents millions de dollars (500 M\$) avec un ratio de fabrication en région de trente-cinq pour cent (35 %) qui a été confirmé. Quatre cents (400) travailleurs qui vont être impliqués.

2060 Certaines données qu'on est allé chercher dans d'autres projets laissent croire qu'il y a au-delà de cinquante pour cent (50 %) de ces travailleurs qui vont être localement recrutés dans ce

projet-là. Évidemment, il y a la dizaine d'emplois qui sont présents sur une période de vingt-cinq (25) ans pour le maintien des infrastructures.

2065 Au niveau des retombées dans la MRC Rimouski-Neigette, évidemment il y a les retombées économiques de la construction. Donc on parle que la MRC chez nous compte à peu près cent cinquante (150) entreprises au niveau de la construction, spécialisées, avec une main-d'œuvre qualifiée et abondante qui œuvre dans le secteur de la construction.

2070 Le secteur commercial est également omniprésent, on est convaincu que l'ensemble des acteurs de ce secteur-là vont également en profiter, que ce soit à Rimouski, mais dans l'ensemble des municipalités limitrophes au projet également.

2075 Évidemment, il y a un hébergement qui est composé de ce côté-là, donc on peut avoir une offre de chambres qui est conséquente en fonction du projet également.

2080 Encore une fois, sur une base de comparable de d'autres projets, nous, l'estimation qu'on a faite chez nous, c'est que les retombées économiques directes pour ce projet-là, localement, sont estimées entre quarante-cinq (45 M\$) et cinquante millions de dollars (50 M\$), donc on parle d'à peu près dix pour cent (10 %) du projet.

2085 Je vais peut-être demander à Daniel de faire le tour pour les retombées plus spécifiques au niveau du local.

PAR M. DANIEL GAGNON :

2090 Étant donné que c'est moi qui a fait les calculs!

2095 Au niveau des retombées économiques en ce qui a trait à la localisation des éoliennes, comme on l'a spécifié tout à l'heure, au niveau de Saint-Eugène, on parle de six (6) éoliennes. Donc avec les ententes qu'il y a eues avec Énergie Éolienne Bas-Saint-Laurent et les ententes que Saint-Eugène a eues avec la MRC de Rimouski, on peut dire de façon précise qu'au niveau des compensations territoriales, Saint-Eugène va recevoir quarante-trois mille cinq cent soixante (43 560 \$) par année, ce qui équivaut à un peu plus d'un million (1 M\$) sur vingt-cinq (25) ans, et la MRC Rimouski-Neigette va recevoir dix mille huit cent quatre-vingt-dix (10 890 \$), pour être précis, pour environ deux cent soixante-quinze mille (275 000 \$) sur vingt-cinq (25) ans.

2100 Au niveau des retombées économiques suite à la répartition des profits, parce que, comme on a dit tout à l'heure, les huit (8) MRC participent au projet et naturellement, dans chaque MRC, il y a eu des ententes avec leurs municipalités pour une répartition des profits.

Et on l'a dit tout à l'heure, on parle quand même de chiffres conservateurs. Quand on a donné d'autres exemples de parcs qui sont sur le territoire, on parle quand même de profits évalués à environ cinq cent (500 000 \$), cinq cent cinquante mille (550 000 \$), donc on parle quand même de douze millions et demi (12 ½ M\$) sur vingt-cinq (25) ans.

2105

Dans le cas de la MRC de Rimouski-Neigette, elle garderait deux point cinq pour cent (2,5 %) de ces fonds-là et le reste serait réparti pour les municipalités. J'ai d'ailleurs la résolution de la répartition en pourcentage pour chaque municipalité.

2110

Au niveau aussi, ce qui est intéressant, suite naturellement au niveau de la perte du fonds de développement régional, la Conférence régionale des élus, avant les coupures, on parlait quand même de deux millions de dollars (2 M\$) qui étaient répartis sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent pour des projets autant industriels, touristiques, culturels que de loisirs. Ce fonds-là a été aboli dernièrement, donc c'est sûr qu'on voit déjà des impacts sur plusieurs projets touristiques de la région, de loisirs, et même économiques.

2115

Donc c'est sûr et certain, l'intérêt de voir qu'il y a une partie, environ cinq cent mille (500 000 \$) et peut-être plus si on est optimiste, c'est un fonds qui va être intéressant pour tout le territoire, justement pour supporter des dossiers majeurs dans toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent.

2120

Encore là, on parle de cinq cent mille (500 000 \$), donc sur une base de vingt-cinq (25) ans, c'est quand même douze millions et demi (12 ½ M\$) qui vont être répartis sur le territoire dans différents projets, comme je disais tout à l'heure, dans différents secteurs.

2125

PAR M. MARTIN BEAULIEU :

Donc je pense qu'on a fait le résumé. C'était le mandat qui nous était donné de quantifier de façon précise les retombées économiques pour la région.

2130

Je pense, de façon globale aussi, si on veut référer au fonds, nous, on le voit au-delà d'un projet spécifique qui fait des retombées spécifiques, nous, on veut le gérer comme un fonds de diversification, donc utiliser les retombées positives du parc éolien pour s'assurer qu'à long terme, donc, on est sur une aventure de vingt-cinq (25) ans, pour le supporter dans l'ensemble des secteurs du développement économique de la MRC via ces fonds-là pour créer des leviers.

2135

Donc nous, c'est vraiment la vision qui est derrière. Donc on sait qu'il y a un impact positif sur plein de municipalités qui ont le plus de mandats à assumer, mais il y a également une vision derrière, dans ce modèle-là, qui va nous permettre d'assurer un développement économique et une diversification à long terme, une préoccupation qui est quand même là pour nous, dynamiser l'occupation du territoire.

2140

Donc les projets ne sont pas seulement dédiés aux centres urbains, mais il y a des projets qui vont être dédiés aussi aux municipalités de plus petite taille, donc qui vont permettre à long terme aussi de nous aider dans le défi qu'on a au niveau de l'occupation du territoire.

2145 Merci beaucoup.

PAR M. DANIEL GAGNON :

2150 J'ajouterais peut-être un dernier petit point aussi qui a été mentionné plus tôt dans notre mémoire, c'est qu'on a été interpellé aussi par EDF, la SOPER et le CLD des Basques pour justement préparer un bottin d'entreprises, et le but de tout ça, c'est de maximiser naturellement les retombées économiques dans le milieu.

2155 Donc pour nous, c'est un travail qui va être important. On veut être quand même très actif à ce niveau-là, autant le CLD des Basques, j'imagine aussi, donc on va s'assurer justement, avec les partenaires, d'avoir le maximum de retombées dans le milieu.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2160 Je vous remercie de votre présentation. On y va pour quelques questions?

PAR M. MARTIN BEAULIEU :

2165 Faites-vous plaisir.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2170 Vous avez parlé des quatre cents (400) travailleurs qui devraient travailler sur le chantier. Avez-vous une idée, parce que c'est le genre de projet, j'imagine, que vous connaissez, quelle serait la proportion d'emplois qui utiliserait la main-d'œuvre locale, en termes de pourcentage, sur ces quatre cents (400)?

PAR M. DANIEL GAGNON :

2175 Je peux répondre. J'ai consulté quand même des confrères au niveau de la Gaspésie qui ont quand même quelques parcs éoliens. Eux, en moyenne, ils parlent d'environ soixante pour cent (60 %) de la main-d'œuvre qui venait de la région de la Gaspésie.

2180 Donc c'est quand même important, quand on parle de toute façon de l'importance d'avoir des retombées de trente-cinq pour cent (35 %) au niveau régional, bien, ça fait partie de la chose.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

D'accord. Puis le quarante pour cent (40 %) qui vient d'en dehors, bien, il y a d'autres retombées, là c'est hôtel, etc.

2185

PAR M. DANIEL GAGNON :

C'est ça.

2190

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

D'accord.

2195

PAR M. DANIEL GAGNON :

Parce qu'il faut comprendre aussi, ce qu'on veut faire, dans le fond, dans le travail, on sait que EDF est peut-être habituée à travailler avec des entrepreneurs, mais nous, notre objectif, c'est de scinder les projets pour qu'ils soient accessibles à des petites entreprises. Donc c'est un peu ça l'objectif du travail qu'on veut faire avec le CLD des Basques.

2200

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Mais ça, vous ne l'avez pas négocié avec eux?

2205

PAR M. DANIEL GAGNON :

Ils nous ont sollicités pour ça.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2210

Ah, ils vous ont sollicités?

PAR M. DANIEL GAGNON :

2215

Oui, ils nous ont sollicités. Il y a des rencontres, on nous a demandé...

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Il y a comme un accord de principe sur la question.

2220

PAR M. DANIEL GAGNON :

Oui, c'est ça. Ils nous ont demandé notre collaboration.

2225 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

OK, ça, c'est une autre dynamique, OK.

2230 C'est parce que je vois que vous avez mis une note pour dire que la région possède une capacité d'accueil importante avec ses douze cents (1200) chambres et cent (100) restaurants, mais ça, c'est pour la partie qui viendrait de l'extérieur.

PAR M. DANIEL GAGNON :

2235 C'est ça.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Bon d'accord.

2240 Je voulais savoir, la répartition entre les municipalités, la MRC et tout ça, vous dites qu'il y a eu une résolution.

PAR M. DANIEL GAGNON :

2245 Oui, je l'ai ici.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2250 Qui précise exactement la manière dont ça se fait, est-ce qu'on pourrait l'avoir, cette résolution-là?

PAR M. DANIEL GAGNON :

2255 Bien sûr, on peut vous la laisser.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2260 J'apprécierais si vous en laissiez une copie après à monsieur Maxandre Guay Lachance qui est notre coordonnateur qui est derrière.

Ce que je voudrais savoir, est-ce que ça a été ardu, cette négociation pour le partage?

PAR M. DANIEL GAGNON :

2265 On n'a pas fait partie des négociations au niveau de la MRC. Ça s'est fait à la MRC comme telle. J'ai aucune idée de la façon que ça a été fait.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2270 D'accord.

PAR M. MARTIN BEAULIEU :

2275 Mais je pense que c'est quand même important de souligner qu'il y a eu une entente, puis qu'il y a un partage.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2280 Ça n'a pas été aussi long que les négociations de Paris, on s'entend là-dessus!

PAR M. DANIEL GAGNON :

Non.

2285 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2290 Vous avez évoqué évidemment la disparition de la Conférence régionale des élus qui, même s'ils sont disparus, sont venus nous voir, on a été chanceux, et je voulais savoir – j'ai compris que cette fonction-là était très importante dans la région, au point qu'on va créer un nouvel organisme qui va assumer une bonne partie des fonctions que l'ancien organisme assumait – et je voudrais savoir une chose!

2295 Est-ce qu'il y a une partie de l'argent qui va aller au financement ou au soutien de ce nouvel organisme jugé assez prioritaire dans la région aussi, pour l'instant, il se débrouille de façon autonome?

PAR M. DANIEL GAGNON :

2300 Ma compréhension, c'est un fonds vraiment dédié aux projets. C'est ma compréhension.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Donc pas d'aide pour la nouvelle version du CRÉ?

2305 **PAR M. DANIEL GAGNON :**

Non. C'est les MRC qui ont été sollicitées à participer. Chaque MRC a mis vingt mille (20 000 \$), pour le moment, puis à partir de là, j'imagine qu'il va y avoir d'autres négociations.

2310 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Donc au fond, l'argent de ce projet s'en va aux MRC qui remettent de l'argent dans la CRÉ, voilà, c'est ce que je comprends. OK, ça, c'est clair.

2315 C'est parce que comme vous faisiez référence à cet organisme, je me suis demandé s'il y avait un lien que je ne comprenais pas dans votre exposé.

PAR M. MARTIN BEAULIEU :

2320 La rencontre de fondation a eu lieu ce matin, donc il y a certaines informations qu'on n'a malheureusement pas encore, mais la rencontre a eu lieu ce matin pour fonder la CDR qui va remplacer la CRÉ, mais les ressources à l'interne vont être beaucoup réduites. On parle, je pense, d'une ressource.

2325 **PAR M. DANIEL GAGNON :**

Je connais très bien la CRÉ, parce que j'y ai travaillé pendant quatorze (14) ans, jusqu'au mois de mai!

2330 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

OK, d'accord. Vous n'avez pas parlé, dans votre description des impacts économiques bénéfiques du projet, de quelque impact que ce soit sur l'UQAR qui, je crois, a une spécialité sur l'éolien. Ils sont juste à côté.

2335 Il n'y aura pas d'impact sur ce milieu universitaire en recherche, en quoi que ce soit?

PAR M. MARTIN BEAULIEU :

2340 A priori, on pense pas qu'il y a d'impact qui va être spécifique à ça. Donc oui, il y a des activités générales sur le champ d'activités, mais spécifiquement ce projet-là, on n'a pas eu de signal qu'il y avait quelque chose qui était connecté de façon directe.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2345 D'accord. Et dans les fonds que du côté de Rimouski, on va mettre de côté, vous avez dit, l'essentiel va aller à la diversification des activités économiques. Avez-vous une part consacrée au réinvestissement en vue de d'autres projets éoliens, mis de côté pour pouvoir aller plus vite la prochaine fois s'il y a d'autres projets? Ça n'a pas été évoqué?

2350

PAR M. DANIEL GAGNON :

2355 Non, ça n'a pas été discuté, j'imagine, au niveau de la MRC. Mais il faut comprendre aussi, pour avoir travaillé un peu au niveau du dossier, de financement de d'autres projets, ça se fait quand même à partir de la valeur taxable, dans le fond, de toutes les municipalités autour. Donc je pense pas qu'il y ait besoin de mettre de fonds de côté si on veut réaliser d'autres projets.

2360 La preuve, dans La Matapédia, ils ont trois (3) projets, je pense pas qu'il y ait de problèmes par rapport à ça. Puis tantôt, quand on parlait d'un règlement d'emprunt de quatorze millions (14 M\$), en réalité il a été de huit point sept (8,7 M\$).

2365 Dans le fond, on a demandé quatorze millions (14 M\$), parce qu'on pensait avoir plus de mégawatts. Au départ, quand ce règlement-là a été passé, je suis au courant parce que j'étais là, on pensait, je pense, à l'époque d'avoir cinq cents mégawatts (500 MW) ou en tout cas un peu plus que ça, ça fait que le règlement d'emprunt a été fondé en fonction de ça, mais en réalité, il y a eu trois cents mégawatts (300 MW).

2370 Ça fait qu'elles ont pas eu besoin, chaque MRC, du quatorze millions (14 M\$). C'est huit point sept (8,7 M\$). Pour avoir été là lors des négociations.

PAR M. MARTIN BEAULIEU :

2375 Puis au-delà de ça, la limite, oui, il y a un coût d'emprunter le capital. Dans la stratégie globale, d'aller chercher un partenariat, oui, il y a une composante financière, mais aussi une composante de gestion de risques. Donc quand on est avec un partenaire qui assume cinquante pour cent (50 %) des frais, il assume aussi cinquante pour cent (50 %) des risques.

2380 Donc je pense que les élus, comme dans beaucoup de projets que nous, on gère, ils balancent le coût mais le risque qu'ils doivent gérer aussi. Donc même s'il y avait un fonds de prévoyance, puis ils veulent aller à cent pour cent (100 %), ça veut dire qu'il y aurait cent pour cent (100 %) de gestion de risques, donc ça demande aussi une planification de projets qui est différente.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2385 D'accord. Eh bien, ça fait le tour de nos questions. Merci pour l'expression de votre mémoire et d'avoir fait beaucoup de savants calculs qui peuvent nous aider à illustrer certaines choses. Merci.

2390 **LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE RIMOUSKI**

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2395 Alors j'appellerais monsieur Jacques Dionne au nom des Transporteurs en vrac de Rimouski.

PAR M. JACQUES DIONNE :

2400 Bonsoir.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Bonsoir monsieur Dionne.

2405 **PAR M. JACQUES DIONNE :**

Comme vous le disiez, je représente Les Transporteurs en vrac de Rimouski. C'est une organisation qui comprend quatre-vingt-trois (83) camionneurs artisans.

2410 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Jusqu'aux camionneurs de la région ici?

PAR M. JACQUES DIONNE :

2415 De la région ici, oui. Je vais vous spécifier un petit peu la région tantôt.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2420 D'accord.

PAR M. JACQUES DIONNE :

2425 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, «... supervisés...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, 3^e ligne, «... de camionnage...»)

Monsieur Pigeon tantôt faisait référence à quelques-uns aussi qu'il y a sur le territoire de Saint-Eugène.

2430

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, 3^e ligne, «Les membres...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3^e paragraphe, 2^e ligne, «... nos membres.»)

2435

Pour vous donner une idée de grandeur, cette année, on arrive à une moyenne de quarante et un (41) jours travaillés par camionneur. Donc un projet de cette ampleur-là permettrait des investissements majeurs pour à peu près chacun des camionneurs.

2440 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 3^e paragraphe, 2^e ligne, «La plupart...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin)

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2445 Merci.

PAR M. JACQUES DIONNE :

2450 Je pense que c'est moi qui a le record, là, de vitesse!

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2455 Là, j'ai oublié de chronométrer! Je suis désolé, vous perdez peut-être le championnat par défaut, j'y peux rien!

Pourquoi vous adressez cette recommandation à la Commission du BAPE, à savoir, inclure cette clause dans les devis, pourquoi pas faire la recommandation directement au promoteur?

Vous pensez que c'est une question qui nous concerne?

2460 **PAR M. JACQUES DIONNE :**

Bien, qui vous concerne, oui, parce qu'un camion qui part de Métis-sur-Mer pour venir faire une journée de travail ici, pour ce qui est des gaz à effet de serre puis tout ça, c'est beaucoup plus polluant que si on prend de Saint-Mathieu ou si on le prend de Saint-Eugène-de-Ladrière. Ça a un impact environnemental qui est beaucoup plus sévère.

2465

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Oui, ça, c'est un bon point.

2470

Deuxièmement, vous parlez évidemment de la source de pollution sonore que constituent les gros mastodontes que vous conduisez, bon. Voulez-vous me dire une chose, s'il y avait une clause dans le devis pour réduire justement le dérangement, d'interdire l'usage des freins moteurs dans le TNO, pour ne pas effrayer le gibier, et dans les villages, est-ce que vos membres seraient d'accord avec une contrainte similaire?

2475

PAR M. JACQUES DIONNE :

Dans les villages, ça s'applique déjà.

2480

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Il y en a qui le demandent, c'est marqué à l'entrée du village...

2485

PAR M. JACQUES DIONNE :

Mais pas partout. C'est pas partout malheureusement. On le suggère fortement d'ailleurs.

Par contre, il y a des fois où c'est malheureusement inévitable. Si on a une pente qui est trop accentuée, on est peut-être mieux d'effrayer le chevreuil que de le frapper.

2490

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Je suis obligé de dire que vous avez un autre bon point! Donc vous dites qu'il y a des moments où c'est inévitable, mais quand c'est évitable?

2495

PAR M. JACQUES DIONNE :

2500 Quand c'est évitable, oui effectivement, il y a même des camions maintenant qui n'ont plus les Jacobs, ce genre d'installation. Il y a de moins en moins de freins moteurs. On s'en va de plus en plus vers des freins ABS.

2505 Malheureusement, la technologie du gaz naturel n'est pas rendue dans la région, pour pouvoir équiper les nouveaux camions qui s'en viennent qui fonctionnent au gaz naturel. Malheureusement, j'ai discuté avec des gens de Gaz Métro, puis c'est pas à la veille qu'on va voir ça dans la région ici.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2510 Est-ce que cette technologie permettrait de convertir les camions existants?

PAR M. JACQUES DIONNE :

2515 Oui. Par contre, c'est l'alimentation en gaz naturel qui est un problème présentement. Ça se fait, convertir un camion au gaz naturel, mais le problème, c'est vraiment l'approvisionnement. L'approvisionnement arrête dans la région de Québec.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2520 Oui, vous avez raison.

PAR M. JACQUES DIONNE :

2525 Donc il faudrait liquéfier le gaz et avoir une station qui ferait, excusez, je suis vraiment pas sûr de mes termes, qui ferait une espèce, rendre ça liquide, puis après ça le remettre gazeux pour être capable de l'utiliser.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2530 Oui, il y a un projet qui a été passé au BAPE cette année ou l'an dernier, Stolt à Trois-Rivières, qui va liquéfier le gaz et sera livré partout dans le golfe du Saint-Laurent et même jusque dans le Grand Nord, puis le gouvernement, suite à la recommandation du BAPE, a autorisé récemment le projet en question.

2535

PAR M. JACQUES DIONNE :

OK. Parce qu'on avait eu une présentation justement à un colloque.

2540

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Donc ça veut dire que c'est quelque chose qui pourrait être disponible dans un avenir assez proche dans votre région.

2545

PAR M. JACQUES DIONNE :

On le souhaite ardemment.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2550

Parce que ça serait d'abord une réduction de coût, qu'on m'a dit, parce qu'il paraît que ça revient moins cher.

PAR M. JACQUES DIONNE :

2555

Ça boit un petit peu, nos camions!

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2560

Et puis, comme vous dites, il y a des aspects bénéfiques au plan environnemental, ce qui n'est pas négligeable.

PAR M. JACQUES DIONNE :

2565

Effectivement.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2570

Bien, écoutez, on va tenir compte de votre recommandation, et puis on vous remercie de votre participation ce soir.

PAR M. JACQUES DIONNE :

C'est moi qui vous remercie.

2575 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Puis désolé pour votre prix!

2580

GASTON DESCHÊNES

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2585

J'appellerais monsieur Gaston Deschênes.

Bonsoir monsieur Deschênes.

PAR M. GASTON DESCHÊNES :

2590

Bonsoir monsieur Francoeur. J'avais fait une petite modification à mon document, monsieur Maxandre m'avait permis, je sais pas si c'est celui que vous avez en possession, c'est mineur. C'est mineur comme modification.

2595

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Pas de problème.

PAR M. GASTON DESCHÊNES :

2600

Bonsoir. Je m'appelle Gaston Deschênes, je suis copropriétaire résidentiel de Saint-Mathieu-de-Rioux. Je fais partie des statistiques positives des nouvelles constructions et bientôt, je ferai partie des statistiques d'augmentation des résidents permanents à Saint-Mathieu-de-Rioux.

2605

J'enseigne et pratique le ski alpin, la planche à neige au Parc du Mont-Saint-Mathieu. Grand amant d'activités récréotouristiques, je parcours les sentiers sur le territoire en question en motoneige et en raquettes l'hiver, ainsi qu'en VTT et à la marche le reste de l'année.

2610

La pratique de sports aquatiques sur le lac Saint-Mathieu dont le kayak fait aussi partie des activités que je pratique seul ou en groupe.

Le fait que des éoliennes soient érigées sur le TNO, ça rend un prétexte supplémentaire pour aller faire de l'exercice sur ce territoire.

2615 Je suis aussi client de la réserve Duchénier, et que des éoliennes soient installées à proximité de lacs ne me causent aucun problème, et je continuerai à être client, même si le projet se concrétise.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Depuis le début...»)

2620

FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, dernière ligne, «... impliquées.»)

2625

J'ai joint aussi deux (2) liens Internet qui donnent des exemples de développements touristiques qui s'ajoutent en parallèle aux éoliennes dans différents endroits, La Rédemption, si ma mémoire est bonne, pour le premier, et le deuxième, c'est dans la région de Cap-Chat.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Avez-vous déjà visité des parcs éoliens?

2630

PAR M. GASTON DESCHÊNES :

Oui.

2635

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Et votre réaction?

PAR M. GASTON DESCHÊNES :

2640

Bien, un parc éolien, pour moi, c'est plus attractif que répulsif, mais ça, c'est une opinion personnelle.

2645

Ce qui veut dire que j'ai des amis, moi, qui me disent, bon bien, quand le parc éolien sera installé dans votre coin, bien, on ira faire un tour chez toi puis on fera le tour de ça, soit l'hiver ou l'été, peu importe.

Mais c'est pas quelque chose, dans mon entourage, c'est pas quelque chose qui est vu négativement.

2650

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

D'accord. Et vous pensez même que ça peut intéresser des gens pour venir l'examiner, le voir?

2655 **PAR M. GASTON DESCHÊNES :**

Ah bien, c'est déjà commencé. Il y a des gens, un monsieur l'année passée qui me mentionnait qu'il était à Tadoussac, puis il s'est informé au ferry, au traversier, pour savoir où était le parc éolien le plus près, et il a traversé dans le coin de Saint-Paul-de-la-Croix pour visiter, pour aller voir un peu les nouvelles technologies, tout ce qui tourne autour de ça. C'est pas quelque chose qui a été vu négativement, en tout cas il n'y a pas grand personne qui sont partis à la course, qui ont eu peur de ça.

2665 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Avec le bruit qu'il y a normalement dans un centre de ski où vous enseignez certaines disciplines, est-ce que vous pensez qu'on va entendre le bruit et que ça va être dérangeant ou que le bruit du centre de ski, parce qu'il y a toujours un certain bruit de fond, de la musique, les monte-pentes, etc.

2670 **PAR M. GASTON DESCHÊNES :**

Très bonne question.

2675 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Ça devrait déranger ou pas?

2680 **PAR M. GASTON DESCHÊNES :**

Bien, l'hiver dernier, j'ai commencé à regarder un petit peu, parce qu'en enseignant le ski, on a des clients, pas nécessairement toujours des clients de la région, beaucoup de clients de l'extérieur qui viennent suivre des cours au centre de ski, parce qu'on fait de la publicité, puis on a une école de ski qui est très performante dans le milieu, un peu au dynamisme du milieu qu'on a ici, et puis les gens sont capables de faire un peu la part des choses.

Ils savent pertinemment bien qu'il va y avoir peut-être un bruit ou quoi que ce soit, mais la retombée économique qui va permettre de continuer à avoir des infrastructures et d'améliorer la qualité de vie financière de notre communauté passe par-dessus un peu pour ces gens-là.

2690 Ça, c'est peut-être pas pour l'entièreté de la communauté, mais les clients avec qui j'en ai discuté et les amateurs de ski qui sont régulièrement à la station, je demandais, avez-vous crainte de savoir s'il va y avoir du bruit ou quoi que ce soit, c'est pas quelque chose qui est prioritaire ou que le focus est mis dessus.

2695 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

J'ai cru comprendre, de ce que vous avez dit, qu'il se faisait du ski de fond dans le TNO?

2700 **PAR M. GASTON DESCHÊNES :**

Bien, moi, je fais de la raquette dans le TNO, je fais de la raquette puis de la motoneige. Et l'été, on y va en VTT, à pied aussi.

2705 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Est-ce qu'il y a du ski de fond dans le territoire du TNO?

2710 **PAR M. GASTON DESCHÊNES :**

À ma connaissance, j'en ai pas rencontré. Quelques-uns se risquent, mais c'est pas, comme je vous dirais...

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2715 C'est pas des pistes officielles.

PAR M. GASTON DESCHÊNES :

2720 Oui, c'est ça. C'est plus des gens qui prennent l'initiative quelques semaines pendant l'hiver, qui viennent en vacances, puis en arrière de leur motoneige, ou on prête les motoneiges pour les aider à le faire.

2725 Même il y a des particuliers qui nous permettent de passer sur leur terrain, parce que c'est des pistes qui sont balisées par le Parc du Mont-Saint-Mathieu. Et il y a des propriétaires fonciers qui permettent de passer par chez eux pour avoir accès au territoire du TNO.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2730 OK. Donc à votre expérience, vous devez pas voir de contradiction entre la présence des éoliennes et un parc récréotouristique, parce que, enfin, c'est à partir de votre expérience, d'après ce que vous nous avez dit, il y a quelques minutes?

PAR M. GASTON DESCHÊNES :

2735 Voilà! Non, moi, un ne se fait pas au détriment de l'autre. Moi, je pense que c'est complémentaire.

2740 Et la façon, en tout cas, qui semble se dégager, c'est que les compagnies, maintenant qu'elles intègrent des projets dans des communautés, n'ont pas le choix de faire attention puis de se mettre un peu au diapason de toutes ces recommandations-là.

 Moi, pour ma part, regarde, on va aller encore plus souvent sur le territoire, le TNO, pour justement, on parlait même de faire du géocaching, c'est particulier, mais il y a...

2745 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

 Pouvez-vous me dire qu'est-ce que c'est?

2750 **PAR M. GASTON DESCHÊNES :**

 Je suis pas un grand connaisseur, mais avec un GPS, on installe un petit coffre, en dessous d'une roche ou quelque chose, puis les gens signent, c'est plus, comment je dirais ça...

2755 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

 Un rallye en forêt!

2760 **PAR M. GASTON DESCHÊNES :**

2760 Oui, oui, voilà. Bien, pas nécessairement en forêt, ça se fait dans les milieux urbains. Moi, c'est un de mes amis de Montréal qui m'a initié à ça il y a déjà quelques années. Mais le prétexte pour faire sortir les gens de chez eux, la technologie nous suit partout, donc le fait de pouvoir retourner chez soi et, par la suite, regarder tout le chemin qu'on a parcouru pour aller signer notre nom à un endroit, bien, c'est quelque chose qui est très intéressant.

2765 Puis, bien, les éoliennes pourraient nous permettre de pouvoir avoir accès à un territoire encore plus intéressant, sans être au détriment de la nature comme elle l'est, parce que même présentement, en motoneige ou quoi que ce soit, il arrive occasionnellement qu'on rencontre des orignaux ou quoi que ce soit. Mais les gens sont très, comment je dirais ça, je peux pas dire nécessairement civilisés, mais sont très à l'écoute de ces choses-là, et lorsqu'on aperçoit une bête ou quoi que ce soit, bien, les gens ralentissent, sinon arrêtent pour justement filmer.

2770

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2775 Il y a une piste de motoneige qui passe dans le TNO?

PAR M. GASTON DESCHÊNES :

2780 Oui.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Est-ce que les gens sortent de cette piste pour se balader un peu partout dans le TNO?

2785 **PAR M. GASTON DESCHÊNES :**

2790 Non. Bien, premièrement, il y a deux (2) catégories, là. Il y a une catégorie de motoneiges qui peuvent pas, même s'ils voudraient, s'ils sortent de la piste balisée, bien, ils font dix pieds (10 pi) puis ça arrête. Mais les autres qui ont des motoneiges qui sont capables de le faire, il y en a quelques-uns, mais encore là, il y a une éducation de dire, on peut pas aller n'importe où n'importe comment sur des sentiers sur les territoires.

2795 Ce qui veut dire que oui, il y a des gens qui sortent un peu des sentiers, mais ils restent dans les routes qui sont l'été, là, ce qui veut dire que les orignaux, les animaux ne se tiennent pas nécessairement sur les voies rapides, comme on dirait.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2800 Oui, c'était justement ma préoccupation, parce que les orignaux puis les chevreuils sont plus vulnérables en hiver dans la neige, puis normalement, on interdit aux motoneigistes de se rapprocher de ces places-là pour ne pas les énerver. Je me demandais dans quelle mesure les gens respectent ça dans ce territoire-là.

2805 **PAR M. GASTON DESCHÊNES :**

Bien, à ma connaissance, moi, les pratiques que j'ai eu à faire, il y a une piste qui est balisée, il y a un sentier balisé qui part de la piste numéro 5 et qui descend au Parc du Mont-Saint-Mathieu, et c'est ce sentier-là qui est le plus utilisé en motoneige.

2810 Par contre, lorsqu'on fait une balade en raquettes, bien souvent on stationne la motoneige et là, on part en raquettes et on continue dans les sentiers qui sont utilisés l'été, mais avec le respect qu'on doit, c'est sûr que c'est un parc naturel, il faut le préserver.

2815

Et la venue d'éoliennes, je pense pas que ça occasionne des problèmes pour qu'on puisse se balader quand même; au contraire, ça va être encore plus facile et peut-être plus attirant pour la population d'aller faire un tour sur ce territoire qui est très intéressant.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2820

Écoutez, je vous remercie, ça termine mes questions. Merci de votre participation puis de votre mémoire.

PAR M. GASTON DESCHÊNES :

2825

Merci.

JEAN-JACQUES VIEN

2830

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

On est rendu à monsieur Jean-Jacques Vien.

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

2835

Bonsoir monsieur le Président.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2840

Bonsoir monsieur Vien.

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «L'acceptabilité...»)

2845

FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 2, dernière ligne, «... de la propriété.»)

2850

De plus, la Cour suprême du Canada aurait probablement limité les droits de superficie aux seuls camps et abris érigés par Maple Leaf Fish and Game of Sherbrooke, entre 1909 et 1955, soit un maximum de huit (8) constructions selon l'annexe 1 I-9 du jugement de 98. J'ai bien dit huit (8) constructions.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 3, 1^{re} ligne, «Guy Chevrette...»)

2855 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, c) 2^e paragraphe, dernière ligne, «... 3700 \$.»)**

C'est une estimation.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, avant-dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Dans les bureaux...»)

2860

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, dernière ligne, «... d'une pauvreté certaine.»)

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2865

Je vous remercie. J'ai une première question. Quand vous dites : développement éolien dans notre forêt publique nous aidera à sortir d'un certain marasme, mais ce développement éolien peut se faire sans que la forêt soit expropriée? Le plan actuel peut se réaliser sans ça?

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

2870

Sûrement, sauf que l'opposition que moi, j'ai constaté, vient surtout du Club Appalaches.

Alors en éliminant les droits exclusifs, j'imagine que l'opposition au développement du parc éolien diminuerait grandement.

2875

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Mais les gens qui ont des nuisances personnelles, j'imagine que vous allez pas supposer qu'ils jouent le jeu du Club, si je reprends votre langage, ils défendent leur intérêt personnel, et c'est normal?

2880

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

Oui, c'est normal. C'est normal. C'est sûr, je l'ai dit déjà dans le passé, c'est certain que ce projet-là heurte les droits exclusifs du Club Appalaches, c'est certain que c'est ça qui les dérange. C'est leur motivation première, je pense. C'est de protéger leurs droits exclusifs, puis de continuer à occuper notre forêt publique de façon presque absolue.

2885

2890 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Une autre question. Vous évoquez l'idée du montant que ça pourrait coûter aujourd'hui. Avez-vous déjà vu un chiffre basé sur une évaluation minimalement scientifique là-dessus?

2895 **PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :**

Non.

2900 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Y a-t-il un évaluateur qui s'est déjà risqué?

2905 **PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :**

C'est dur à évaluer, ça, des droits exclusifs. C'est unique au Québec, on n'a pas de comparatif.

2910 Mais j'imagine que des actuaires vont pouvoir dire avec l'inflation sur soixante (60) ans ce qui valait trois mille sept cents (3700 \$) vaut peut-être cent mille (100 000 \$), deux cent mille (200 000 \$), je sais pas, là. Sûrement dans cet ordre de grandeur là. Pas cinquante millions (50 M\$). Cinquante millions (50 M\$), encore une fois, c'est farfelu. Même si ça vient d'un président.

2915 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Quand vous dites au tout début de votre mémoire, «j'ai de bonnes raisons de croire qu'il y avait en 1955 une dizaine de camps et abris», et qu'ils sont devenus maintenant une trentaine, c'est quoi vos bonnes raisons?

2920 **PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :**

Bien, encore hier, je suis allé au Palais de justice de Rimouski pour fouiller le dossier du Club Appalaches, puis j'ai tombé sur une pièce vraiment intéressante qui était annexée au jugement de 1998 du juge Jean-Roch Landry, le juge qui a reconnu les droits superficiaires, les droits qui viennent compenser l'absence de bail sur le terrain.

2925 Alors cette pièce-là, annexée au jugement, elle a été produite par les procureurs du Club Appalaches, par les procureurs Huot et Laflamme, puis c'est là-dessus qu'on veut faire reconnaître les droits superficiaires, puis on décrit le territoire, puis on y mentionne qu'il y a quatorze (14)

2930 constructions. Puis en marge de ce document-là, il y a une inscription manuscrite qui dit qu'il y a huit (8) chalets qui étaient existants en 55.

2935 Or, les droits superficiaires ne peuvent pas avoir été générés autrement que durant la période du bail de Maple Leaf Fish and Game Club à Sherbrooke, puis ce bail-là, c'est de 1909 à 55. Donc ça suppose que sur les quatorze (14) constructions, il y en a huit (8), il y a un maximum de huit (8) qui peuvent peut-être répondre aux critères de droits superficiaires. Donc les six (6) autres sur quatorze (14), ils en ont pas de droits superficiaires.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2940 Puis vous dites qu'il y en a une trentaine aujourd'hui?

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

2945 Bien, c'est une estimation, moi, j'ai pas fait le tour en motoneige pour les compter, là. Mais je sais que sur le grand club, en 98, il y en avait au moins quatorze (14).

Puis quand on parle du grand club, ça compte pas les territoires satellites, les clubs à boulaux.

2950 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Est-ce qu'ils ont des droits superficiaires, eux autres?

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

2955 Ça, c'est une autre bonne question. J'ai pas eu le temps de vérifier hier au palais de justice. J'imagine qu'il y a peut-être un autre jugement avec un autre document, là.

2960 Mais pour le grand club, c'est certain qu'il y a un maximum de huit (8) chalets sur quatorze (14) qui ont des droits superficiaires. Alors pour les autres, s'ils n'ont pas de bail avec le ministère, ils sont en occupation illégale de notre forêt publique. Alors le ministère devrait pas tolérer ça.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

2965 Pourriez-vous nous envoyer une copie de ce document?

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

Oui, sûrement.

2970

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Vous connaissez l'adresse, vous nous enverrez ça.

2975

Une autre question! Vous dites aussi qu'il ne saurait y avoir de droits de superficie pour les camps et abris forestiers construits par et pour Brown Corporation et ses auteurs avant le 20 octobre 28 et cela, même si ces camps et abris ont été rénovés et transformés en chalets par Club Appalaches.

2980

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

Oui. C'est parce que dans son jugement, le même juge, Jean-Roch Landry, a défini les critères pour qu'il y ait des droits de superficie. Alors le premier critère, c'est construit par le locataire. Le locataire en question, c'est Maple Leaf Fish and Game Club of Sherbrooke. Alors si la construction a été érigée par quelqu'un d'autre que Maple Leaf Fish and Game Club, il n'y a pas de droits superficiaires qui peuvent être générés.

2985

Puis j'imagine qu'avec le temps, en 55, Club Appalaches a acquis certains bâtiments qui avaient été construits antérieurement par Brown Corporation, alors ça, si ça a été par la suite, les abris ont été modifiés, sont devenus des chalets, même si ça a été modifié puis rénové par Club Appalaches, il n'y a pas de droits superficiaires, parce qu'à l'origine, ils ont pas été construits par Maple Leaf Fish and Game Club.

2990

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Et vous dites la même chose pour les camps et abris forestiers construits par et pour D'Auteuil Lumber Company?

2995

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

Oui.

3000

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Et je voudrais comprendre une chose, entre 51 et 56, c'est cette compagnie-là qui a fait un échange de terrain avec le gouvernement qui a cédé les droits superficiaires?

3005

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

C'est ça.

3010

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Est-ce qu'on peut pas supposer que ce qui leur appartenait était visé par le même droit superficiaire?

3015

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

Bien, c'est-à-dire que c'est une forêt qui était autrefois, privée, jusqu'en 56, jusqu'au jour où D'Auteuil Lumber l'a échangée au gouvernement. Mais dans la chaîne de titres, Brown Corporation l'a d'abord vendue à Raymond Garneau le 17 mai 51, puis Raymond Garneau, lui, immédiatement, l'a revendue avec profits à D'Auteuil Lumber.

3020

Alors donc D'Auteuil Lumber est devenue propriétaire, tout comme l'était avant lui Brown Corporation. Alors D'Auteuil Lumber a été propriétaire entre 51 puis 56.

3025

Alors durant les cinq (5) ans en question, il est possible qu'eux autres, D'Auteuil Lumber, aient construit des camps et abris. Alors ces camps et abris là peuvent pas générer des droits superficiaires, même s'ils ont été rénovés par Club Appalaches.

3030

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Un beau débat de droit, d'accord.

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

3035

Oui. Beau travail aussi pour les inspecteurs du ministère qui devront aller faire des petites vérifications du territoire.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3040

Comment vous expliquez que vous êtes peut-être le seul à faire une recherche là-dessus et que les ministères fouillent pas ça?

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

3045

Bien moi, ça fait un certain temps que je fais des approches pour réveiller certains fonctionnaires. J'ai pas réussi encore. J'imagine, mais peut-être que vous, si vous sonnez une couple de cloches, ça va peut-être avoir des effets. Parce que c'est carrément de l'occupation illégale.

3050

Puis dans le même temps, on refuse aux gens ordinaires de se construire en forêt publique, même s'ils sont prêts à signer un bail puis à payer un loyer, puis à respecter des normes sanitaires, eux autres, on leur dit non, vous pouvez pas vous construire!

3055

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

J'ai compris que vous étiez un chasseur et un pêcheur?

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

3060

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3065

Dans les formules que le parc entend retenir pour la chasse et la pêche, on nous a dit ce matin que ce serait plutôt la formule réserve faunique avec des forfaits, puis peut-être un tirage au sort, quelque chose comme ça.

3070

Est-ce qu'à votre avis, c'est une façon vraiment démocratique ou s'il faudrait plutôt envisager une formule plus populaire comme une zec?

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

3075

Bien moi, je pense que c'est un choix communautaire à faire, là. Toutes les formules sont bonnes.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3080

Comment ils devraient faire ce choix?

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

Moi, j'ai une préférence pour une pourvoirie qui serait, disons, gérée par la MRC. La MRC qui pourrait engager un pourvoyeur pour opérer la pourvoirie.

3085

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

On nous a dit ce matin qu'il pourrait y avoir une entente de services avec la Réserve Chénier pour qu'ils gèrent de la même façon.

3090

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

C'est toujours possible, mais il y a des obstacles quand même, parce que ça n'offre pas le même potentiel, disons, de loisirs de chasse et pêche.

3095

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Pourquoi?

3100

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

Sur la Réserve Duchénier, ils ont des chalets. Et ce qu'ils offrent, c'est des séjours avec hébergement. Pour l'instant, les chalets sur le Club Appalaches, ça leur appartient. Puis moi, je parle pas de les exproprier. Moi, je parle d'exproprier les droits de chasse et pêche.

3105

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Vous ne proposez pas d'exproprier les bâtisses?

3110

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

Non. Non. Ça, dans le fond, c'est difficile au Tribunal d'expropriation d'aller arracher une propriété, une résidence ou un chalet à un individu.

3115

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Mais pour une fin publique, c'est différent?

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

3120

Oui, c'est toujours possible, là.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3125

J'ai vu des jugements dans la région de Saint-Zénon où on disait que pour des fins publiques, c'est admissible.

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

3130

Oui. Mais pour simplifier le recours au tribunal, moi, j'ai toujours pensé qu'on devrait se limiter aux droits exclusifs, de façon à limiter les montants aussi à verser en indemnité.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3135

Qu'est-ce que ça vaudrait, ces chalets-là, pour le Club, s'ils n'ont plus le droit de chasse et pêche en exclusivité?

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

3140

Pas grand-chose. C'est un peu ce que je pense. C'est que dans un premier temps, on exproprie les droits exclusifs; après ça, bien, les chalets qui valent beaucoup moins, on peut les acheter de gré à gré.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3145

OK, je comprends votre point de vue. Écoutez, je vous remercie de votre mémoire et de votre point de vue, ainsi que les éclaircissements que vous apportez, en tout cas, quant au jugement; nos services avaient relevé le jugement dans le codex où on les trouve, et les gens du ministère aussi nous en ont fait parvenir des copies. Mais j'avais pas vu cette annexe-là.

3150

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

3155

Bien moi aussi, ça m'a pris du temps à la trouver. Comme le jugement du juge Landry, il a trente-sept (37) pages, je l'ai lu plusieurs fois, puis il y a un petit point que j'avais pas compris vraiment, malgré que j'ai une formation en droit, il y a un petit point qui était resté obscur, puis je l'ai éclairci hier.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3160 Alors merci de ces éclaircissements, ça nous aide à comprendre le dossier, alors on vous remercie de votre mémoire.

PAR M. JEAN-JACQUES VIEN :

3165 Ça me fait plaisir.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MÉDARD

3170

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Alors il nous reste un intervenant, le maire de Saint-Médard, monsieur Louis-Philippe Sirois.

3175

Bonsoir monsieur Sirois.

PAR M. LOUIS-PHILIPPE SIROIS :

Bonsoir. Ça va être très court.

3180

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Je vais partir, des fois que vous gagneriez le concours! Vous reviendrez avec une médaille.

3185

PAR M. LOUIS-PHILIPPE SIROIS :

LECTURE DU MÉMOIRE

3190

J'aurais un petit commentaire à faire avant! Il y a des personnes qui disent que les orignaux vont avoir peur de ça, des éoliennes. Moi, j'ai travaillé à Matane, puis s'il y avait une place où il y avait des orignaux, c'était au travers des éoliennes.

Puis ça affecte pas la vue, puis ça attaque pas l'ouïe, parce que je vois bien clair, puis j'ai encore des bonnes oreilles!

3195

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Vous avez travaillé sur les éoliennes?

3200 **PAR M. LOUIS-PHILIPPE SIROIS :**

J'ai travaillé autour dans le domaine forestier, le déboisement.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3205

Mais quand vous déboisez, il n'y a pas d'éoliennes?

PAR M. LOUIS-PHILIPPE SIROIS :

3210

Non, elles étaient là, on faisait du déboisement alentour de ça.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Ah, c'était du nettoyage autour.

3215

PAR M. LOUIS-PHILIPPE SIROIS :

Le bruit, je suis pas sourd à date, puis j'ai encore une très bonne vue.

3220 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Puis les orignaux se promenaient autour?

PAR M. LOUIS-PHILIPPE SIROIS :

3225

Bien oui, il y en avait qui passaient dans le bois au travers de nous autres. C'est pas dangereux, cette affaire-là.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3230

Donc vous croyez qu'ils s'habituent, un peu comme les corneilles sur le bord de la route, finalement, quand on passe à cent kilomètres-heure (100 km/h) à côté, puis elles bougent pas, elles ont appris qu'on sort pas de la piste asphaltée!

3235 **PAR M. LOUIS-PHILIPPE SIROIS :**

Elles ont appris que ça prenait tant de temps manger un siffleux, ça fait qu'elles suivent le trafic!

3240 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Excusez la comparaison avec les corneilles puis les orignaux, j'y vais peut-être un peu fort! En tout cas.

3245 **PAR M. LOUIS-PHILIPPE SIROIS :**

Ça dépend de la grosseur.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3250

Bien, savez-vous que vous êtes vingt-quatre (24) secondes derrière madame Sénéchal! C'est elle qui garde le prix.

3255

Vous autres, avez-vous fait une démarche de consultation des citoyens avant de prendre cette prise de position?

PAR M. LOUIS-PHILIPPE SIROIS :

3260

Oui. On a rencontré EDF à quelques reprises, on a rencontré les dirigeants de EDF pour étudier la convention. Après ça, les citoyens, on a fait un genre de bulletin qu'on a envoyé tout partout, paroissial, ça fait que là, ils se sont positionnés.

3265

Dans la municipalité, moi, j'ai fait du porte à porte de temps en temps, puis j'ai à peu près deux (2) personnes qui étaient contre. La balance, ils ont dit, à quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %) du monde qu'ils sont pour ça, là.

3270

Puis les éoliennes, ça va emmener des emplois. Moi, je suis ici dans la MRC, il y a onze (11) paroisses, si on garde deux (2) jeunes dans cinq (5) municipalités, c'est vingt-deux (22) personnes qu'on garde.

Si on parle de la compétence des employés, là, il y a plusieurs personnes qui ont des cartes de compétence de la CCQ, moi le premier, j'en ai une, puis je suis pas capable de travailler dans la région. Je me ramasse à Ottawa, à Mégantic, d'un bord puis de l'autre, pourquoi pas travailler dans notre région?

3275 J'ai rien contre les gars qui veulent sauver des chauves-souris puis des outardes, puis c'est pas ça qui nous donne de l'ouvrage, là. À un moment donné, il faut travailler. Si on veut garder nos jeunes, c'est l'ouvrage en premier. Moi, je prends ça de même.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3280 D'accord. Bien, votre position est claire.

Vous dites que ça a été unanime à votre conseil municipal?

3285 **PAR M. LOUIS-PHILIPPE SIROIS :**

Oui, oui.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3290 D'accord. OK. Écoutez, merci pour votre mémoire, vous êtes le deuxième. Vous repartez avec la médaille d'argent.

PAR M. LOUIS-PHILIPPE SIROIS :

3295 C'est assez pas pire encore.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3300 En vous remerciant.

PAR M. LOUIS-PHILIPPE SIROIS :

3305 Merci.

**DROIT DE RECTIFICATION
BERTIN DENIS**

3310 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Alors j'ai deux (2) demandes de rectification, l'une de monsieur Bertin Denis.

3315 Alors vous pouvez s'il vous plaît vous avancer!

PAR M. BERTIN DENIS :

3320 Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques. Monsieur le Président, je voulais juste faire une petite mise au point!

3325 On a parlé à un moment donné, c'est avant le souper, je crois, de la valeur des baux des redevances de location de terrain pour les éoliennes. On parlait de cinq mille cinq cents (5500 \$), nous, on avait avancé le montant de cinq mille neuf cents (5900 \$).

En fait, c'est cinq mille cinq cent cinquante-trois dollars (5553 \$), de mémoire, et c'est un montant qui est indexé annuellement.

3330 Ça fait que nous, on l'avait un petit peu actualisé sur une période de développement de notre projet, et on arrivait autour de cinq mille neuf cents (5900 \$), un montant actualisé.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Sur une longue période.

3335

PAR M. BERTIN DENIS :

C'est ça.

3340

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Point de départ à cinq mille cinq cent cinquante-trois (5553 \$), en allant jusqu'à cinq mille neuf cents (5900 \$).

3345

PAR M. BERTIN DENIS :

Oui en gros, six mille (6000 \$), six mille deux cents (6200 \$).

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3350

Autour de six mille (6000 \$).

PAR M. BERTIN DENIS :

3355 On fait une moyenne de cinq mille neuf cents (5900 \$).

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3360 OK. C'était ça la différence entre les deux (2) chiffres.

PAR M. BERTIN DENIS :

C'est ça.

3365 Un autre petit point aussi! La MRC des Basques, en termes d'inspection des travaux, n'inspecte que les gestes ou les mesures qui concernent son règlement de contrôle intérimaire. C'est simplement s'assurer que les marges de recul sont respectées.

3370 C'est pas nous qui va s'occuper de vérifier si les bassins de sédimentation sont adéquats et tout.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3375 C'est pas vous autres qui surveillez le chantier...

PAR M. BERTIN DENIS :

Non.

3380 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

... la fabrication des routes, la coulée des piliers.

PAR M. BERTIN DENIS :

3385 Non, non. Nous, on s'occupe pas de construction comme telle.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3390 Qui s'occupe de ça?

PAR M. BERTIN DENIS :

3395 Bien, fort probablement que le promoteur devra s'autoréguler avec des devis acceptables, et il y aura des inspections périodiques de faites pour s'assurer que les devis sont respectés, pour les bassins de sédimentation.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3400 Par qui?

PAR M. BERTIN DENIS :

3405 Bien, ils ont des firmes, ils ont des firmes spécialisées, indépendantes, qui s'occupent de ça, là.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3410 D'accord. Ah oui, c'est un consultant qui est embauché pour surveiller.

PAR M. BERTIN DENIS :

Puis ultimement, il y a le ministère de l'Environnement.

3415 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Ils ont dit qu'ils venaient pas souvent, eux autres.

PAR M. BERTIN DENIS :

3420 Je pense qu'on leur a fait penser de venir plus, là!

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3425 D'accord, on vous remercie de la précision. Est-ce qu'il y a d'autres précisions?

PAR M. BERTIN DENIS :

3430 Non, c'est beau, merci.

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

Je vous remercie.

3435

MOT DE LA FIN

PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :

3440

Donc cette intervention met fin à la deuxième partie de l'audience.

3445

Je vous rappelle qu'il y a plusieurs nouveaux documents qui ont été déposés dans les derniers jours dont certains qui touchent le contrôle que les corps publics ont dans le projet ainsi que les relations entre les différents partenaires. Alors vous pouvez consulter ces documents ainsi que les transcriptions de l'audience qui se termine dans les centres de documentation ainsi que sur le site Web du BAPE dans environ une semaine. Il faut quand même donner le temps à la sténotypiste de retranscrire tout ça.

3450

Alors les personnes qui désirent exercer leur droit de rectification, s'il y en a d'autres, il faudrait vous manifester maintenant; sinon, vous avez toujours le loisir de vous adresser dans les deux (2) prochaines semaines, on a décidé d'étendre la période, au cas où vous voudriez vérifier ce qui s'est dit dans les transcriptions. Donc on s'est dit, on va donner une semaine après la publication des transcriptions, au cas où quelqu'un voudrait nous adresser une rectification.

3455

C'est parce que souvent, il est arrivé des rectifications à des choses qui n'avaient pas été dites, alors on aime mieux que les gens vérifient ce qui s'est dit pour rectifier. Des fois, la mémoire, ça flanche un peu, moi la mienne d'abord.

3460

Et je vous rappelle qu'on ne rectifie que des faits, il n'est pas question d'amorcer des débats ou de dire, j'ai une opinion différente de quelqu'un. Un fait, c'est un fait et une donnée, c'est une statistique, une date, c'est quelque chose d'objectif.

3465

Alors donc, à partir de maintenant, la Commission d'enquête plonge dans son rapport au cours des prochains mois. Et je vous rappelle qu'on va le déposer au plus tard le 27 janvier auprès du ministre de l'Environnement.

3470

Et à partir de la date du dépôt, le ministre a soixante (60) jours pour le rendre public. Alors vous pourrez tous à ce moment-là en avoir une copie par Internet au bout des doigts, c'est facile.

Je tiens personnellement, d'habitude on dit la Commission tient à exprimer son appréciation, mais là, je vais dire, moi, je tiens beaucoup à exprimer mon appréciation pour le respect que vous avez manifesté les uns envers les autres malgré des opinions contraires. J'ai rarement vu une audience aussi respectueuse du droit d'opinion des autres.

3475

Vous êtes une région absolument admirable sur ce rapport, je vous le dis, le personnel de la Commission, on a tous été frappés par ce souci que vous avez.

3480

Alors je pense que ça augmente l'intérêt pour nos travaux de se pencher sur un projet qui vous touche de près de différentes façons, c'est certain; mais soyez certains qu'on va à la fois rapporter vos opinions, on va essayer de faire le meilleur jugement possible dans notre recommandation au ministre.

3485

Alors vous me permettez aussi de remercier les nombreuses personnes-ressources ainsi que le personnel du promoteur qui ont mis beaucoup de temps et qui ont collaboré avec la Commission sans faille depuis le début.

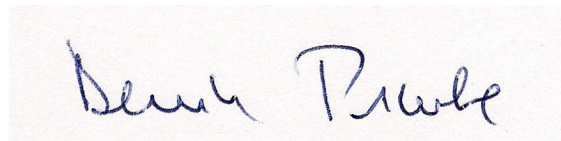
3490

Alors il me reste à vous remercier véritablement et quelque part vous féliciter pour l'intérêt que vous manifestez pour l'avenir de votre région. Ça, c'est quelque chose qui est frappant quand on est de ce côté-ci de la salle.

Alors merci et bonne fin de soirée.

3495

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifiée sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement numérique.



DENISE PROULX, s.o.

3500